

INTERRÉGIONALES



TOULOUSE
28/03/2023



AVIGNON
29/03/2023



NANTES
05/04/2023



REIMS
06/04/2023

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE



SYNASAV
SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

Accueil

Cyril RADICI

Directeur général

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE



SYNASAV
SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

Ouverture

Roland BOUQUET

Président

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE



ACTEURS DE LA DÉCARBONATION



La délégation nationale à votre rencontre



Roland BOUQUET
Président



Eric HERNANDEZ
Vice-président



Cyril RADICI
Directeur général

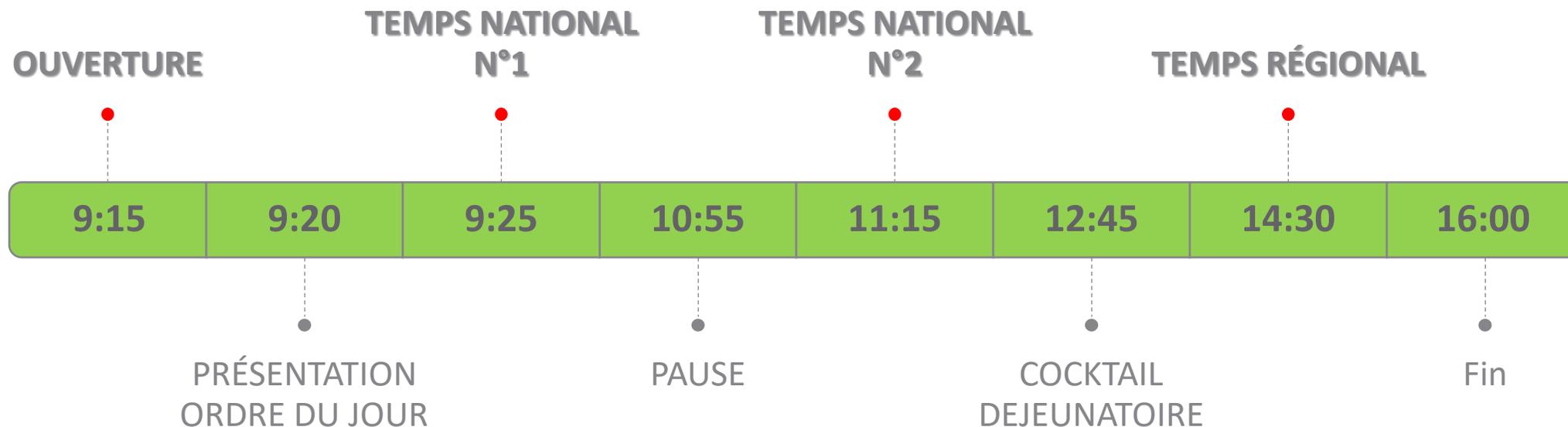


Vincent DEVOS
Directeur général adjoint

Les experts de la maintenance, acteurs de la décarbonation



ORGANISATION DE LA JOURNÉE



Les experts de la maintenance, acteurs de la décarbonation

Ordre du jour

Cyril RADICI

Directeur général

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE



SYNASAV
SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ACTEURS DE LA DÉCARBONATION



Ordre du jour

TEMPS NATIONAL N°1

- ⇒ ÉLECTIONS / VOS ÉLUS RÉGIONAUX
- ⇒ LE SYNASAV ACTUALITÉS ET SERVICES
- ⇒ ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION (EVAPDC)
- ⇒ GAZ VERT
 - POINT DE SITUATION
 - MON ÉTIQUETTE GAZ VERT
 - #CHALLENGE SYNASAV
- ⇒ BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023 DES INDUSTRIES THERMIQUES, AÉRAULIQUES ET FRIGORIFIQUES

10h55 PAUSE





Ordre du jour

TEMPS NATIONAL N°2

- ⇒ LA PAROLE À NOS NOUVEAUX PARTENAIRES
- ⇒ EFFICACITÉ LOGISTIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : CHOISISSEZ LE BON PRESTATAIRE !
- ⇒ NOUVELLE CONVENTION PG habitA+
- ⇒ AIDES et CEE : TOUR D'HORIZON
- ⇒ MENACES AUTOUR DU GAZ

12h45 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE





Ordre du jour

TEMPS RÉGIONAL

- ⇒ **Présidents régionaux**
Présentation des équipes régionales

- ⇒ **Débat interactif :**
 - # Consommateurs & habitants
 - # Le salarié
 - # Technologies & Matériels
 - # Stratégie pour l'entreprise de maintenance

16h00 FIN





Nos partenaires



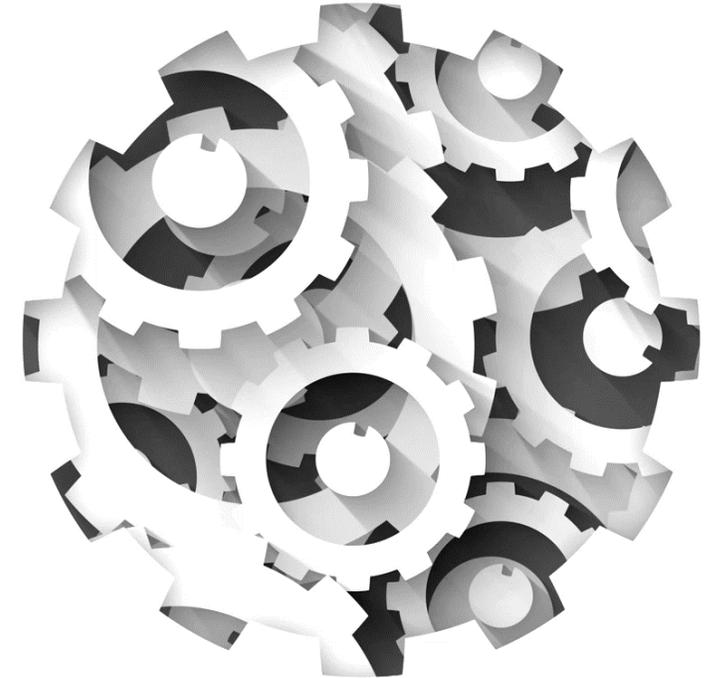


Nos nouveaux partenaires 2023





TEMPS NATIONAL N°1



Les experts de la maintenance, acteurs de la décarbonation

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE, ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

jeudi 27 avril 2023



TEMPS NATIONAL N°1

- ⇒ ÉLECTIONS / VOS ÉLUS RÉGIONAUX
- ⇒ LE SYNASAV ACTUALITÉS ET SERVICES
- ⇒ ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION (EVAPDC)
- ⇒ GAZ VERT
 - POINT DE SITUATION
 - MON ÉTIQUETTE GAZ VERT
 - #CHALLENGE SYNASAV
- ⇒ BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023
DES INDUSTRIES THERMIQUES, AÉRAULIQUES
ET FRIGORIFIQUES





ÉLECTIONS



Votre Conseil d'administration

(Mandature 2023-2026)




Président
Roland BOUQUET
ATOUT GAZ BOUQUET



Vice-président
Eric HERNANDEZ
ANGERS DEPANNAGE GAZ



Trésorier
Jean-Bernard TERRIER
IZI CONFORT



Représentant des entreprises contrôlées TPE / PME, non contrôlées
Elisabeth LACOSTAZ
ISERBA



Représentant des entreprises TPE / PME, non contrôlées
Stéphanie MULA
VITAFIRE



Représentant des entreprises contrôlées
Yanick BIGAUD
ENGIE HOME SERVICE



Représentant des entreprises contrôlées
Emmanuel VAAST
PROXISERVE



Membre actif
Philippe HUARTE
LOGISTA HOMETECH



Membre actif
Bastien NOVELLA
GAZ DEPANNAGE





LE SYNASAV ACTUALITÉS ET SERVICES

Nouvelles coordonnées Postales et bancaires

SYNASAV

5 rue St Nicolas 75012 Paris XII
Standard : 01 45 70 95 27
SIRET : 332749548 00050

Mail et site internet inchangés :

- accueil@synasav.fr
- www.synasav.fr



Code Banque 10107	Code Guichet 00342	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00619074857		Clé 60
Domiciliation : BRED MELUN ST ANASTOISE 08 20 33 83 42		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) : FR76 1010 7003 4200 6190 7485 760		



CHIFFRES CLÉS

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE



SYNASAV
SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ACTEURS DE LA DÉCARBONATION



SYNASAV

LES EXPERTS DE
LA MAINTENANCE

ACTEURS DE LA
DÉCARBONATION



**AU SERVICE
DES ENTREPRISES
DE MAINTENANCE**



**INTERLOCUTEUR
DES POUVOIRS
PUBLICS**



**DÉLIVRE LA
QUALIFICATION
« QUALISAV »**

+14M

INTERVENTIONS
PAR AN

**+1,5
Md€**

CHIFFRE D'AFFAIRE
PAR AN

+800

SITES EN
FRANCE

+2,5K

RECRUTEMENTS
PAR AN

+16K

SALARIÉS
EN FRANCE

Maintenance de 90% des 5 M de logements sociaux

Habitat individuel et collectif | Rénovation et neuf | Tous les systèmes du logement

Chauffage toutes énergies (chaudière, PAC, poêle) | Production d'ECS | Traitement d'eau (adoucisseur)
Ventilation | Climatisation

**DEMEURER LA RÉFÉRENCE MÉTIER NATIONALE
POUR LA MAINTENANCE DANS L'HABITAT**

*Tous systèmes équipant les logements : chauffage, eau
chaude sanitaire, ventilation, climatisation.*

**APPUYER & CONSEILLER
LES POUVOIRS PUBLICS**

*Fournir des données métier, des études, des analyses.
Être force de proposition
Contribuer aux évolutions réglementaires et normatives.*

**FÉDÉRER, ACCOMPAGNER, SOUTENIR
LES PROFESSIONNELS DE LA MAINTENANCE**

*Recrutement, formation, qualification des acteurs, appui
juridique et technique, stratégie d'entreprise.*

**CONTRIBUER ACTIVEMENT À L'ATTEINTE DE
L'OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050**

*Être acteur de la transition & de la sobriété énergétique.
Mise à profit des 14M d'interactions avec les habitants.*



Notre implication dans la filière





Notre implication auprès des pouvoirs publics



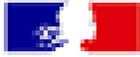
Conçoit et met en œuvre les politiques publiques concourant au développement des entreprises.

Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)

Élabore et met en œuvre la politique relative à l'énergie, aux matières premières énergétiques, ainsi qu'à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique.



Notre implication auprès des pouvoirs publics



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**



Le Plan Bâtiment Durable fédère les acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique de la transition énergétique et environnementale dans le secteur du bâtiment..



Notre implication auprès des pouvoirs publics



C S C E E

**Conseil Supérieur de la Construction
et de l'Efficacité Energétique**

Le Conseil formule un avis sur l'ensemble des projets de textes législatifs ou réglementaires qui concernent le domaine de la construction.

Institué par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en 2015. Il conseille les pouvoirs publics dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques relatives à la construction et sur l'adaptation des règles relatives à la construction aux objectifs de développement durable.

DIRIGEANT D'UNE ENTREPRISE DE MAINTENANCE ?

10 BONNES RAISONS
D'ÊTRE AU SYNASAV !



LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE



SYNASAV
SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

10 BONNES RAISONS D'ÊTRE AU SYNASAV

- 1 **Indépendant mais jamais seul**
- 2 **Assistances techniques, juridiques, fiscales, sociales**
- 3 **Référencement dans l'annuaire national des professionnels de la maintenance**
- 4 **Disposer d'outils & documents types personnalisables**
- 5 **Un interlocuteur dédié pour toutes vos démarches qualité : QUALISAV, PG, RGE, QUALICERT...**
- 6 **Newsletter technique et réglementaire : « Les infoSynasav »**



10 BONNES RAISONS D'ÊTRE AU SYNASAV

- 7 Accès aux offres partenaires du « Club SYNASAV »
- 8 Accès aux réunions régionales et à la vie locale
- 9 Accès au Congrès national et aux évènements nationaux
- 10 Accès aux GT régionaux et nationaux

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »





Nos assistances vous accompagnent

Une assistance avec un nombre d'appels illimité pour toutes vos questions !

ASSISTANCES TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Gaz

Fioul

ENR

Électricité

Formation



ASSISTANCES JURIDIQUE FISCALE ET SOCIALE

Assistance juridique

Droit du commerce
Relations commerciales B2B / B2C

Assistance fiscale

Droit fiscal
Droit des entreprises

Assistance sociale

Droit du travail
Salariés



QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES TECHNICIENS DE MAINTENANCE

- ✓ Chaudières à gaz / fioul
- ✓ Pompes à chaleur

En 2023 / 2024

- ✓ Ventilation
- ✓ Désembouage
- ✓ Appareils de chauffage au bois
- ✓ Installations hybrides



LES RENDEZ-VOUS SYNASAV



E1 - LE MARCHÉ DES POMPES À CHALEUR : QUELLES OPPORTUNITÉS POUR NOS ENTREPRISES ?



E2 - DÉSEMBOUAGE : LA QUALITÉ DE L'EAU, QUELS IMPACTS SUR LES PERFORMANCES DES ÉQUIPEMENTS ?



E3 - LA CONNECTIVITÉ : UN OUTIL AU SERVICE DE LA MAINTENANCE ?



E4 - ATTRACTIVITÉ MÉTIER : COMMENT ATTIRER LES TALENTS ET CRÉER DES VOCATIONS DANS NOS MÉTIERS ?





LES RENDEZ-VOUS SYNASAV



E5 - SOBRIETE
ENERGETIQUE
: PASSE-T-ELLE
PAR LES
ACTEURS DE
LA
MAINTENANCE
?



E6 - PAC NON
ENTRETENUES :
QUELS RISQUES POUR
LES EQUIPEMENTS ET
LEURS PERFORMANCES
?





#EnergyMakers

Évolutions 2023 2024

Le renouveau d'Energy Makers

- Une identité visuelle rafraîchie
- Une promesse de marque affirmée en lien avec les actions futures
- Une approche graphique plus colorée et renouvelée
- Une nouvelle interface web plus intuitive
- Une typologie distincte pour chaque parcours :

ALTERNANCES

EMPLOIS

RECONVERSIONS

FORMATIONS

ALTERNANCES

RECONVERSIONS

FORMATIONS

EMPLOIS

ENERGY MAKERS

FAISONS DE L'ÉNERGIE
VOTRE AVENIR

DEVENEZ ACTEUR EN EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE
RENDEZ-VOUS SUR [ENERGYMAKERS.FR](https://energymakers.fr)



EMPLOIS



ENERGY MAKERS

**FAISONS DE L'ÉNERGIE
VOTRE AVENIR**

**DEVENEZ ACTEUR EN EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE
RENDEZ-VOUS SUR [ENERGYMAKERS.FR](https://energymakers.fr)**



ALTERNANCES



ENERGY MAKERS

**FAISONS DE L'ÉNERGIE
VOTRE AVENIR**

**DEVENEZ ACTEUR EN EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE
RENDEZ-VOUS SUR [ENERGYMAKERS.FR](https://energymakers.fr)**

ENERGY MAKERS

FAISONS DE L'ÉNERGIE
VOTRE AVENIR

DEVENEZ ACTEUR EN EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE
RENDEZ-VOUS SUR [ENERGYMAKERS.FR](https://energymakers.fr)

FORMATIONS



RECONVERSIONS

ENERGY MAKERS

FAISONS DE L'ÉNERGIE
VOTRE AVENIR

DEVENEZ ACTEUR EN EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE
RENDEZ-VOUS SUR [ENERGYMAKERS.FR](https://energymakers.fr)



Annonces recrutements / Dépôts de CV

SYNASAV
SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les experts de la maintenance, acteurs de la décarbonation

ACTIVITÉS AGENTS | LE SYNASAV | AGRÉER AU SYNASAV | DEMONSTRER QUALITÉ | SERVICES | NOUVEAUX SERVICES | DYNAMISER DES PROFESIONNELS | ESPACE AGENTS MEM

BIENÊTES OFFRES ET SERVICES DE CV | SERVICES TECHNIQUES | SERVICES MOBILES

COMPAGNIE EN COLLABORATION

INTERREGIONALES
L'ÉVÉNEMENT SYNASAV AU PLUS PROCHE DE VOUS

Rendez-vous

NANTES 05/04/2023 | REIMS 06/04/2023

COUP D'ENVOI RÉUSSI POUR LES PREMIÈRES INTERREGIONALES SUR TOULOUSE ET AVIGNON : RDV SUR NANTES ET REIMS LES 05 ET 06 AVRIL PROCHAINS

Coup d'envoi réussi pour les premières interregionales sur Toulouse et Avignon avec près de 200 participants. Meilleurs nous les 05 et 06 avril prochains à Nantes puis à Reims pour relever nos MEM accompagnés des professionnels de la maintenance.

ACTUALITÉS SYNASAV | COMPARATEUR DES OFFRES D'ÉNERGIE

Le 31 Mar 2023

Devoir énergétique obligatoire à compter du 1er avril 2023

Quels sont les logements concernés ? Qui doit le faire ? Quel est la différence avec le DPE ?

Le médiateur national de l'énergie

Le comparateur d'offres d'électricité et de gaz naturel du médiateur national de l'énergie

energie-info

ESPACE EMPLOI RECRUTEMENT
Accéder à toutes les offres

Nombre d'offres disponibles : 17

Les entreprises recherchent

TECHNICIEN GAZ Ref: 169-1678455484 Date de dépôt: 10-09-2023 Dip: 77	TECHNICIEN GAZ ET FIOUL Ref: 168-1677183274 Date de dépôt: 23-02-2023 Dip: 01	TECHNICIEN CHAUFFERIE Ref: 167-1677163128 Date de dépôt: 23-02-2023 Dip: 01
TECHNICIEN GAZ Ref: 165-1678563360 Date de dépôt: 16-02-2023 Dip: 75	TECHNICIEN GAZ Ref: 166-1676563360 Date de dépôt: 16-02-2023 Dip: 75	TECHNICIEN GAZ Ref: 164-1673362421 Date de dépôt: 10-01-2023 Dip: 42
TECHNICIEN GAZ Ref: 163-1672916549 Date de dépôt: 05-01-2023 Dip: 33	TECHNICIEN GAZ Ref: 162-1672016563 Date de dépôt: 05-01-2023 Dip: 17	TECHNICIEN COMMERCIAL Ref: 157-1672016563 Date de dépôt: 04-01-2023 Dip: 87
TECHNICIEN COMMERCIAL Ref: 156-1672847027 Date de dépôt: 04-01-2023 Dip: 64	TECHNICIEN COMMERCIAL Ref: 155-1672915617 Date de dépôt: 04-01-2023 Dip: 87	TECHNICIEN FIOUL Ref: 135-166681 Date de dépôt: 15-11-2022 Dip: 87

Nombre de CV disponibles : 0

Les technicien(ne)s disponibles

Aucun CV n'est publié pour le moment...

ENERGY MAKERS
En France

LOGIC | LE RÉSEAU | L'INFORMATION | LES ÉVÉNEMENTS | LES ANNUNCIÉS

Les annonces à ne pas louper.

Technicien gaz

Au sein d'une entreprise familiale située dans le Nord 77, vous serez chargé(e) de réaliser des interventions de maintenance et de réparation sur les équipements de chauffage et de climatisation. Vous serez amené(e) à intervenir sur les installations de chauffage et de climatisation. Vous serez amené(e) à intervenir sur les installations de chauffage et de climatisation.

Technicien Gaz et Fioul

Au sein d'une entreprise familiale située dans le Nord 77, vous serez chargé(e) de réaliser des interventions de maintenance et de réparation sur les équipements de chauffage et de climatisation. Vous serez amené(e) à intervenir sur les installations de chauffage et de climatisation. Vous serez amené(e) à intervenir sur les installations de chauffage et de climatisation.

Technicien chaufferie

Au sein d'une entreprise familiale située dans le Nord 77, vous serez chargé(e) de réaliser des interventions de maintenance et de réparation sur les équipements de chauffage et de climatisation. Vous serez amené(e) à intervenir sur les installations de chauffage et de climatisation. Vous serez amené(e) à intervenir sur les installations de chauffage et de climatisation.

Technicien gaz

Technicien gaz H.F. GUERMANTES 77600, CDI
Secteur : Bâtiments et construction

Postuler

Société

MORILLE DEPANNAGE
86 avenue des deux Châteaux, 77600
GUERMANTES
01 60 07 25 26

Niveau d'études & diplômes requis
BAC PRO

Description du poste

Au sein d'une entreprise familiale située à Guermantes (Nord 77), vous intégrerez une équipe de 15 techniciens. Vous aurez pour mission d'intervenir auprès de clients en logement privé et tant que Technicien de maintenance et chaudières annales I&F. Nos techniciens travaillent en autonomie sur les équipements de chauffage pour effectuer l'entretien et le dépannage de chaudières annales à gaz chez les particuliers. Notre secteur d'intervention : Nord Seine et Marne, 93 et 94 (département 77). Des notions en plomberie seraient appréciées.



En Projet



Un catalogue en ligne des "Offres Partenaires"





De nouveaux services à l'étude pour accompagner les évolutions de nos adhérents !



BRANDING :
Création de marques



IDENTITÉ VISUELLE :
Créez de beaux logos



PRINT :
Création documents imprimables

CEE - Désembouage



13 octobre 2022

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 26 sur 107

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Arrêté du 7 octobre 2022 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie

NOR : ENER2228678A

Publics concernés : bénéficiaires et demandeurs dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Objet : création d'une fiche d'opération standardisée d'économies d'énergie.

Entrée en vigueur : la fiche d'opération standardisée créée BAR-SE-108 entre en vigueur le lendemain de la publication de l'arrêté.

Notice : le présent arrêté vient modifier l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie. Des fiches sont associées à ces opérations et déterminent les forfaits d'économies d'énergie correspondants ainsi que, pour chaque fiche, la partie A de l'attestation sur l'honneur définie par l'annexe 7 de l'arrêté du 4 septembre 2014 modifié, fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur. Le présent arrêté crée la fiche d'opération standardisée BAR-SE-108 « Désembouage d'un réseau hydraulique individuel de chauffage en France métropolitaine ».

Références : l'arrêté du 22 décembre 2014 modifié définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

La ministre de la transition énergétique,

Vu le code de l'énergie, notamment ses articles L. 221-7, L. 221-8 et R. 221-14 à R. 221-25 ;

Publication
Arrêté

Fiche CEE
"désembouage"



- **Doit-on être RGE pour en faire bénéficier nos clients ?**

Le désembouage doit être réalisé impérativement par des professionnels RGE qualifiés dans chaque domaine :

- QualiChauffage+ (pour les chaudières)
- QualiPac (pour les pompes à chaleur)
- QualiSol (pour les systèmes solaires thermiques)

Et bientôt le QUALISAV Désembouage que l'on proposera très prochainement !

- **Quels montants de prime* CEE selon les situations ?**

ZONES CLIMATIQUES	MAISON INDIVIDUELLE	APPARTEMENT
H1	43,20€	28,20€
H2	41,40€	27,00€
H3	28,80€	19,20€

AVEC UN PRIX DE 6€/MWH CUMAC



Et après ?

- Recherche Coup de pouce => En cours
- QUALISAV Désembouage => En cours

- Suite à notre échange avec la DGEC => Réouverture du dossier au second trimestre 2023 pour une revalorisation du CEE

Entretien des pompes à chaleur (PAC) chargées en HFC



AFPAC
Association Française pour
les Pompes A Chaleur

NOTE DE SYNTHÈSE

Point sur le contrôle d'étanchéité

Texte de référence : Arrêté du 24 juillet 2020 modifié le 21 novembre 2022



Pour une PAC de 4 kW à 70 kW de puissance utile

L'entretien courant d'une pompe à chaleur, d'une puissance comprise entre 4 et 70 kW peut être effectué par un technicien de maintenance⁽¹⁾, sans obligation de détenir l'attestation d'aptitude à manipuler les fluides, à condition qu'il n'intervienne pas sur le circuit frigorifique.

La charge en HFC < 5 TeqCO₂, le technicien pourra contrôler l'étanchéité :

- > Soit par le relevé des pressions des manomètres à l'entrée et à la sortie du compresseur,
- > Soit par la vérification du voyant de présence de fluide

En cas d'absence de manomètres ou de voyant de présence de fluide sur la PAC, le contrôle d'étanchéité est sans objet (article R224-44-2 de l'arrêté du 24/07/2020).

À l'issue du contrôle, si une fuite de fluide frigorigène est suspectée, seul un technicien titulaire de l'attestation d'aptitude à manipuler les fluides frigorigènes sera habilité à intervenir.

(1) formé et qualifié professionnellement au sens de l'article 16 de la Loi du 05/07/1996 relatif aux qualifications professionnelles.

La charge en HFC ≥ 5 TeqCO₂, le contrôle d'étanchéité (selon articles R543-75 à R543-123 du Code de l'environnement, règlement F-Gas (UE) 517/2014) devra être réalisé par un technicien disposant de l'attestation d'aptitude à manipuler les fluides. Ce dernier devra compléter un formulaire **type CERFA 15497-03**



L'entretien des PAC chargées en HFC (synthèse)





Trackdéchets : lancement officiel au 1er avril 2023



- Depuis le 1er janvier 2023, les Bordereaux de Suivi des Déchets (FI-BSD) sont amenés à disparaître mais leur utilisation reste tolérée jusqu'au 31 mars 2023.
- Depuis le du 1er avril 2023, **tous les acteurs de la filière ont l'obligation de créer et signer électroniquement tous leurs Bordereaux de Suivi des Fluides Frigorigène (BSFF) sur la plateforme numérique Trackdéchets.**

⇒ Création d'un compte et d'un établissement sur Trackdéchets

⇒ Création d'un BSFF sur Trackdéchets et nos astuces pour gagner du temps dans l'utilisation de ce nouvel outil

- **Qu'est-ce-que Trackdéchets ?**

- Outil gratuit développé par le Ministère de la Transition Ecologique. Il vise à dématérialiser la traçabilité des déchets dangereux pour simplifier leur gestion et sécuriser les filières.

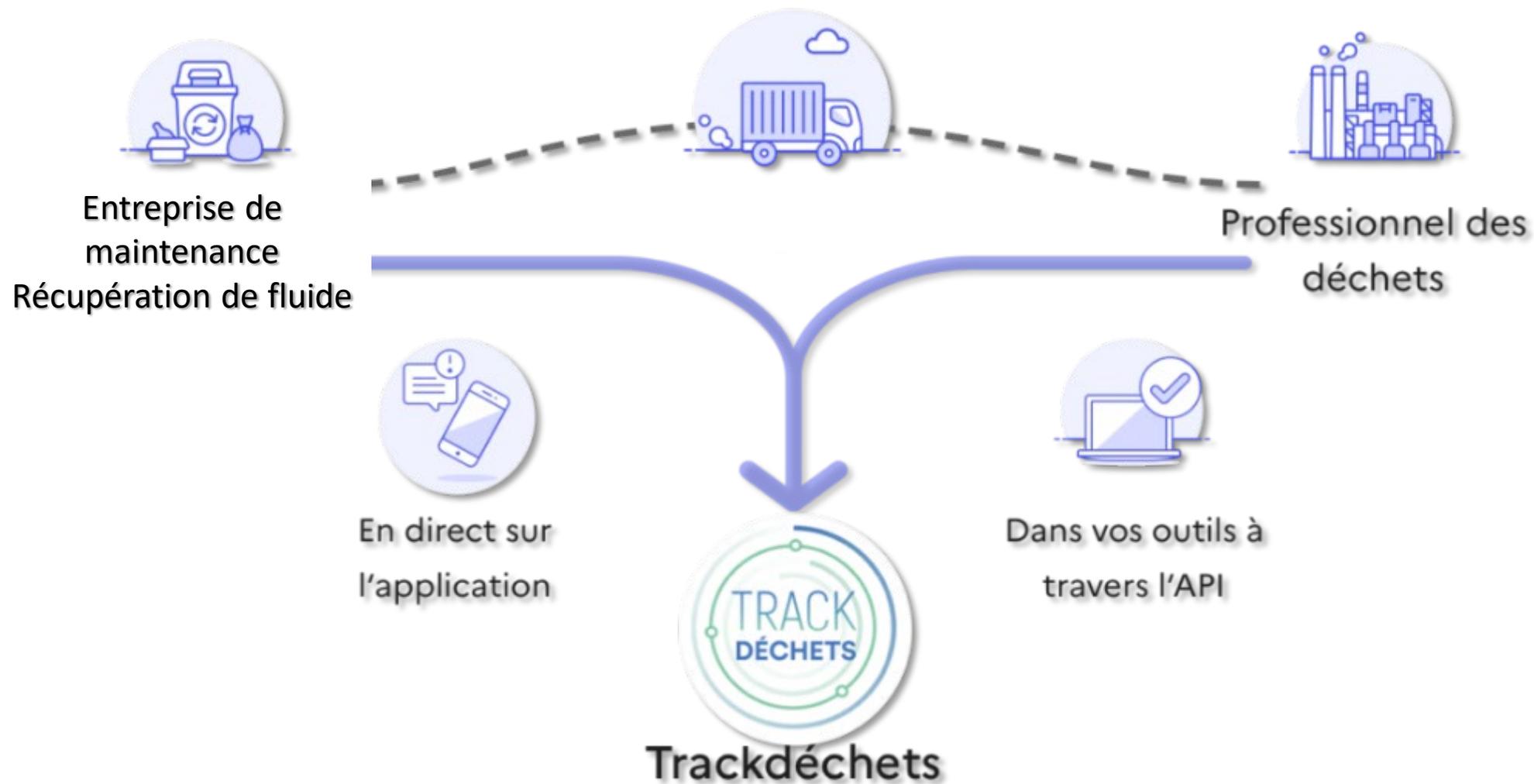


Trackdéchets

La plateforme numérique de traçabilité des déchets
dangereux

Gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité

Traçabilité numérique



Appareils de chauffage décentralisés à combustible solide

**Projet de décret d'obligation
d'entretien, de ramonage, et de conseils**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition Ecologique et
de la cohésion des territoires

Décret n° xxx du xxx relatif à l'entretien et au ramonage des
décentralisés à combustible solide

NOR : TRER2221724D

Publics concernés : les professionnels de la filière de l'ent
dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide dont
supérieure à 0 kilowatts (comprenant les foyers ouverts), et utilis

Objet : Obligation d'entretien annuel et de ramonage de
décentralisés à combustible solide et obligation d'information

Entrée en vigueur : Les dispositions

Notice : Le décret introduit au code de l'environnement l'obligation d'entretiens annuels des

entrent en vigueur le 1^{er} septembre 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition Ecologique et
de la cohésion des territoires



Arrêté n° xxxx du xxxx précisant les spécifications techniques et les
modalités pour l'entretien et le ramonage des dispositifs de chauffage
décentralisés à combustible solide

NOR : TRER2221729A

Publics concernés : les professionnels de la filière de l'entretien et du ramonage des
dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide dont la puissance nominale est
supérieure à 0 kilowatt (comprenant les foyers ouverts), et utilisateurs de ces appareils.

Objet : précision sur l'application de l'obligation d'entretien annuel et de ramonage des
dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide et obligation d'information

Entrée en vigueur : Les dispositions entrent en vigueur le 1^{er} septembre 2023



Que prévoient ces textes ?

Le décret prévoit :

- ⇒ L'entretien annuel de tous les appareils de chauffage au bois décentralisés puissance nominale > à 0kWh :



types : **Foyers ouverts / Foyers fermés / Inserts / Poêles à granulés / Poêles à buches / Poêles à charbon / Poêles à accumulation lente / Cuisinières domestiques.**

- ⇒ Le ramonage des conduits d'évacuation des fumées au moins 1 fois par an
La réglementation locale, notamment par le biais des règlements sanitaires départementaux pouvant être plus exigeante.



Chaudières à combustible solide déjà traitées par Arrêté de 2009 sont exclues du projet d'Arrêté de 2023





Pourquoi ces textes ?



1. **Le plan d'action chauffage au bois adopté par le gouvernement en juillet 2021 a fixé l'objectif d'inscrire dans le code de l'environnement** l'obligation de ramonage, et de l'assortir d'une obligation d'informations sur les bonnes pratiques et de conseils relatifs à l'installation de chauffage domestique.
2. L'entretien, le ramonage, la bonne utilisation et l'optimisation des appareils de chauffage au bois constituent **un enjeu pour la qualité de l'air**
3. Lorsque la combustion est réalisée dans de mauvaises conditions, elle peut être à l'origine d'une **pollution de l'air significative**.
4. La qualité de l'entretien de l'appareil de chauffage au bois utilisé et de ses conduits de fumée peut avoir une forte **influence sur la quantité de particules émises**.
5. L'entretien régulier permet de **réduire les risques d'incendie et d'intoxication**, et d'**optimiser les performances de l'installation**.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vie publique
Au cœur du débat public

Actualités ▾ Le

[Accueil](#) / [Ressources](#) / [Consultations](#) / [Projet de textes sur une obligation annuelle d'entretien, de ramonage, et](#)

Projet de textes sur une obligation annuelle d'entretien, de ramonage, et de conseils pour les appareils de chauffage décentralisé à combustible solide

Consultation mise en ligne le 25 octobre 2022
Consultation du 25 octobre 2022 au 15 novembre 2022



Contribution SYNASAV à la consultation publique



Annexe (Annexe 1 à Annexe 3)

Annexe 1

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES RELATIVES AUX OPERATIONS D'ENTRETIEN ANNUEL

Les opérations d'entretien comportent au moins les actions suivantes :

- Vérification du conduit de raccordement, et le cas échéant son nettoyage
- Nettoyage des surfaces d'échange
- Vérification du débouché du terminal d'évacuation
- Inspection et nettoyage des amenées d'air comburant
- Nettoyage du ventilateur et des éléments aérauliques (passages d'air, grilles)
- Vérification et remplacement éventuel des joints des portes du dispositif de chauffage, des trappes d'accès ou de tout élément amovible
- Vérification des organes de sécurité du dispositif de chauffage de chauffage (si présent) :
 - o Vérifier le pressostat
 - o Vérifier l'arrêt automatique de l'appareil (coupure de l'alimentation électrique) en cas de dépassement de la limite haute de température
 - o Vérifier le bon fonctionnement de la régulation (alimentation, ventilation)
- Vérification et nettoyage du circuit d'alimentation en combustible (si concerné)
- Vérification des connexions électriques (si concerné)
- Décendrage approfondi ;
- Pour les dispositifs de chauffage raccordés à un circuit hydraulique :
 - o Vérification du circulateur
 - o Vérification de la pression hydraulique
 - o Vérification du vase d'expansion et regonflage si nécessaire
 - o Contrôle de l'embouement du circuit hydraulique, et désembouement le cas échéant
 - o Vidange du pot à boue (si présence d'un ballon hydro-accumulation)
 - o Purge des bulles d'air du circuit hydraulique lorsque le purgeur est fonctionnel et accessible.

Les modes opératoires doivent se conformer aux recommandations du guide et/ou de la notice rédigé(e) par le constructeur du dispositif de chauffage faisant l'objet de l'entretien, lorsqu'ils sont disponibles.



**ON PEUT
SE CHAUFFER
AU BOIS...**



**ET BIEN
SE CHAUFFER
AU BOIS.**



Kit de com pour les professionnels



Chauffage au bois performant

Téléchargez votre "kit de communication"



**ON PEUT
SE CHAUFFER
AU BOIS...**

**ET BIEN
SE CHAUFFER
AU BOIS.**

Téléchargez et relayez nos messages

Dans nos kits de communication, vous trouverez, des outils pour sensibiliser votre réseau et votre entourage aux enjeux du chauffage au bois domestique et de ses impacts sur la pollution de l'air extérieur. Téléchargez nos différents supports de campagne, qui vous permettront de partager facilement les bonnes pratiques avec vos interlocuteurs.

Vous êtes un(e) :

Particulier

Affiches
Réseaux sociaux
Vidéo

> Téléchargez <

Professionnel

Affiches personnalisables
Réseaux sociaux
Vidéo

> Téléchargez <

Collectivité

Affiches personnalisables
Réseaux sociaux
Vidéo
Prêt à publier

> Téléchargez <



retrouvez toutes les bonnes pratiques



un foyer
fermé



du bois sec
et de qualité



un entretien
régulier

et les aides financières
pour remplacer votre installation sur





- Projet de création d'un **module de formation QUALISAV** : « Maintenance des appareils de chauffage au bois »
- Projet de création d'un **nouveau modèle d'Attestations** d'entretien « Maintenance des appareils de chauffage au bois »

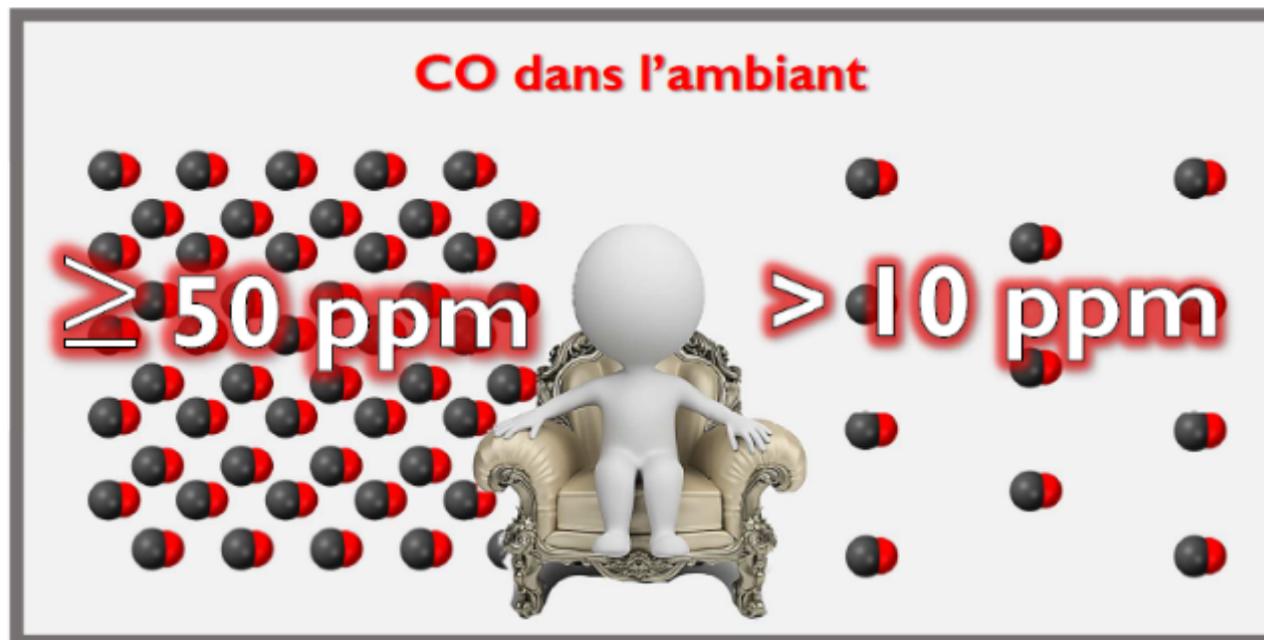
Monoxyde de carbone « Seuils CO »



CONTRADICTION DES TEXTES



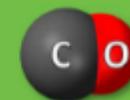
Dans le cadre de
L'ENTRETIEN
DGI



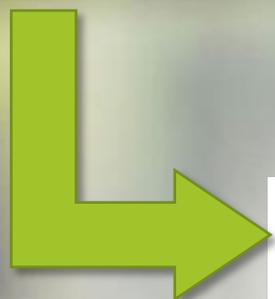
Dans le cadre du
DIAGNOSTIC ou
d'un **CONTRÔLE PGI**
DGI

L'occupant d'un logement peut donc éventuellement se retrouver confronté à deux professionnels distincts, de bonne foi, se référant à deux seuils DGI différents pour une même installation selon qu'ils interviennent comme mainteneur ($CO \geq 50 \text{ ppm} = \text{DGI}$) ou comme contrôleur ($CO > 10 \text{ ppm} = \text{DGI}$).

SEUILS CO ET DGI



Groupes de travail



GT harmonisation des taux CO



GT « Révision norme AFNOR »



ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION (EVAPDC)



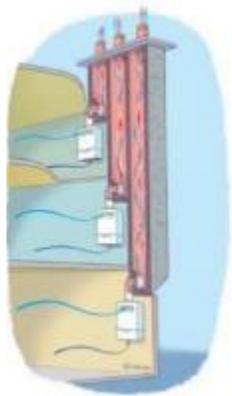
EVAPDC

Le projet EVAPDC a un potentiel de fidélisation d'1/5 des clients

En logement collectif, on estime le nombre de chaudières murales existantes à environ 3 millions, dont **2 millions qui nécessitent une adaptation (THPE + tubage)** → Le remplacement de l'ancienne chaudière par une THPE n'est pas opérable sans **adapter le conduit**.

900 000

chaudières raccordées à des **conduits de fumée individuels**



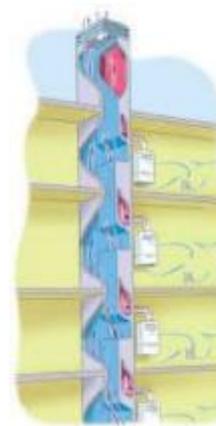
CFI

- **Conduit de fumée individuel maçonné**
- **Rénovation individuelle** (chaudière + conduit)
- Prise de décision plus facile (individuelle) mais des **difficultés de mise en œuvre** par la filière

1 000 000

chaudières raccordées à des **conduits de fumée collectifs**

450K Shunt + 550K VMC Gaz



CFC

- **Plusieurs configurations** de conduit (Shunt /Alsace /ATG/ VMC-gaz / 3CE TN)
- **Rénovation collective** (chaudière + conduit)
- Prise de décision plus difficile (collective), **complexité de mise en œuvre technique et une filière peu mature**

→ **18% de nos clients du MA et MGP peuvent être fidélisés** par le remplacement des chaudières individuelles en LC (Copropriété, Logement Social)

La mention « Conduit de fumée »



Opportunité pour un PG de mettre en avant ses **compétences** et son **savoir-faire**.

Valorisation de leur expertise auprès des particuliers tout en leur permettant d'être **mieux identifiés** par le plus grand nombre.



Être identifié, par les particuliers, comme **des spécialistes** du remplacement d'anciennes chaudières gaz en logements collectifs



Proposer à leurs clients le **plus petit reste à charge** en lui facilitant l'accès aux aides disponibles



Faciliter la transformation de ses devis en travaux en garantissant un **accompagnement technique et administratif de qualité**

[Lancement de la mention « Conduit de fumée » \(lesprofessionnelsdugaz.com\)](https://lesprofessionnelsdugaz.com)

Des travaux éligibles à différentes aides financières

Conduit de fumée



BAR-TH-163



« coup de pouce »



Ménages très modestes

Ménages modestes

Autres ménages

700 €

700 €

450 €

400 €

400 €

400 €

Chaudière THPE



TVA à 5,5%

BAR-TH-106



« standard »

100 €*

100 €*

100 €*

TOTAL DES AIDES
(baisse du reste à charge)

1 200 €

1 200 €

950 €

Le reste à charge est finançable par un prêt à taux avantageux, voire par des aides locales.



* Montant variable en fonction des revenus du ménage, de la zone climatique et de la surface du logement.

Groupe de travail



3CEP

GAZ VERT



Un avenir décarboné avec le gaz

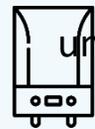
Il est nécessaire de diminuer nos consommations et de contribuer à la décarbonation du mix énergétique

Améliorer l'habitat

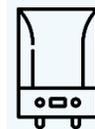
Tout en agissant concrètement **pour le climat**, la réalisation de travaux de rénovation énergétique permet **d'améliorer le confort des logements** et de **réduire la facture énergétique** des Français.

Moderniser les équipements gaz

Un **marché des équipements de chauffage qui évolue** avec une concurrence plus accrue et des attentes des particuliers qui se transforment.



La **chaudière THPE** :
une référence offrant un excellent rapport performance/prix



La **PAC hybride** :
le meilleur de la PAC associé aux avantages du chauffage au gaz

Réussir la transition vers le gaz vert

- Le gaz vert est une **énergie 100% renouvelable et locale en plein essor** qui contribue à **l'indépendance énergétique de la France**. La combustion du biométhane émet **10 fois moins de CO2** que le gaz naturel

Avec l'essor du gaz vert, le gaz sera 100% local et renouvelable en 2050

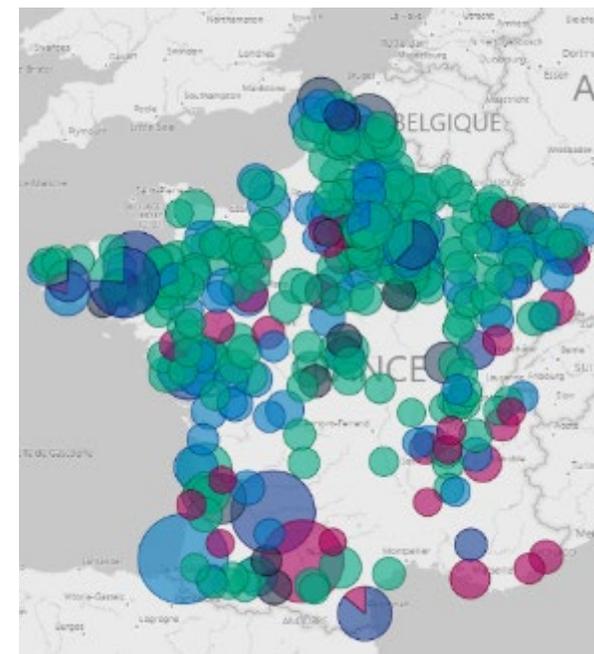


> 500
sites d'injection
Fin octobre 2022

Equivalent de la
consommation de
> 2 millions
de logements neufs

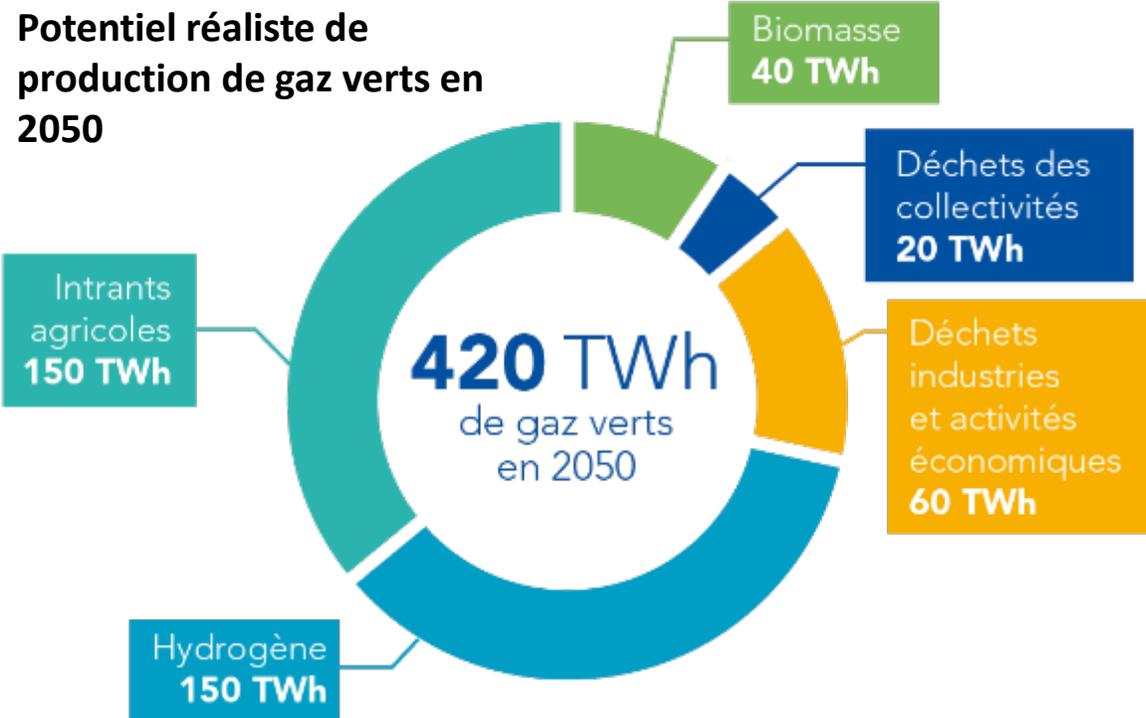
> 1000
dans les 3 années à venir

9 TWh
de capacité



● Agricole autonome ● Agricole territorial ● Déchets ménagers ● Industriel territorial ● SDND ● station d'épuration

En 2050, nous produirons plus de gaz verts que nous en aurons besoin



En 2050, la demande de gaz, **estimée entre 300 et 350 TWh**, pourra être satisfaite par 100 % de gaz renouvelables.

* Combustible solide de récupération – produits à partir de déchets non dangereux qui ne peuvent être triés ou recyclés

Source : Étude « Un mix de gaz 100% renouvelable en 2050 ? », ADEME, 2018



Devenez un acteur engagé gaz vert

Devenez un acteur engagé gaz vert !

2 grands enjeux

1

Renforcer la notoriété du gaz vert auprès du grand public

2

Assurer l'avenir de la filière gaz et de **votre métier**

Volet communication filière



Une démarche, pour l'ensemble des acteurs de la filière afin de matérialiser leur soutien et leur engagement dans la promotion du gaz vert auprès de leurs clients

Volet compatibilité des équipements



Une étiquette pour mettre en avant la compatibilité des équipements auprès des clients

Comment être un acteur engagé gaz vert auprès de vos clients ?

1. Vous collez l'étiquette sur la chaudière



Les QR code renvoient le client vers le site www.choisirlegazvert.fr

2. Vous remettez un dépliant informatif sur le gaz vert à votre client



2 objectifs

1

Rassurer les clients sur la **compatibilité de leur équipement** neuf ou existant au gaz vert

2

Inciter les clients finaux à se **renseigner sur le gaz vert** et les **offres fournisseurs**

Flashez le QR code pour vous commander dès maintenant vos supports

Commandez vos supports gaz vert



boutiquegazvert.fr

Challenge **#CompatibleGazVert** by SYNASAV

LE PRINCIPE

- ⇒ **Qui ?** Les Techniciens de Maintenance
- ⇒ **Quoi ?** Se prendre en photo avec l'étiquette Gaz Vert collée sur la chaudière
- ⇒ **Où ?** Sur les Réseaux Sociaux : Twitter / FaceBook / Instagram / LinkedIn
- ⇒ **Quand ?** Du 1er au 31 mai 2023
- ⇒ **Comment ?** En postant une photo originale sur les RS + **#CompatibleGazVert** + **@Synasav**
- ⇒ **Pourquoi ?** Pourquoi pas ! 😊
- ⇒ **A gagner ?** Des chèques cadeaux d'une valeur de 1 000 euros pour le 1er prix / 500 euros pour le second prix / 200 euros pour les 8 autres – Bonus spécial originalité de 500 euros





BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023

DES INDUSTRIES THERMIQUES,
AÉRAULIQUES ET FRIGORIFIQUES



SYNASAV
LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE

Rejoindre sur
slido.com
#4158 712



slido



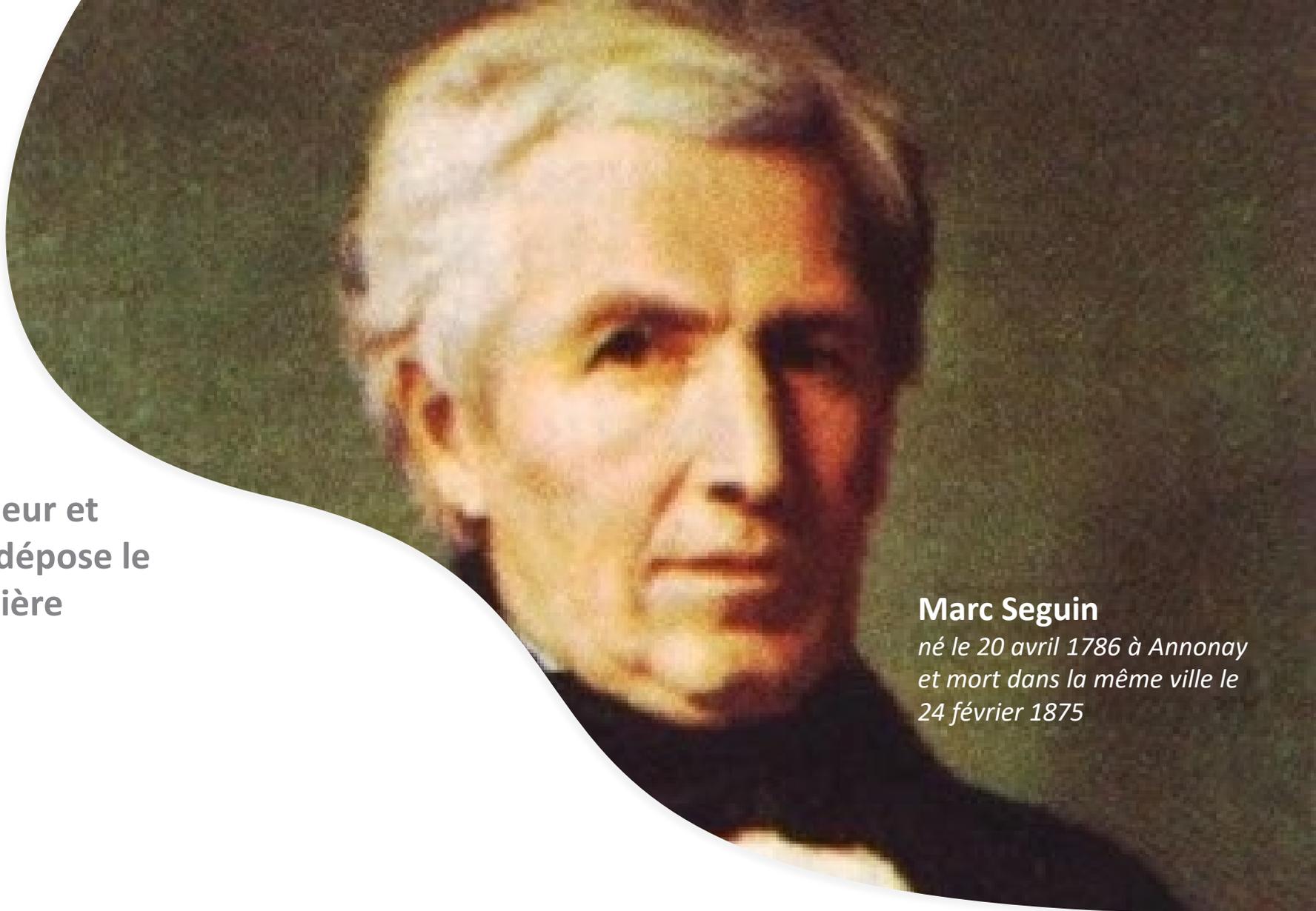
En quelle année la 1ère chaudière est-elle née ?

ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.



1827 : NAISSANCE DE LA PREMIÈRE CHAUDIÈRE

Marc Seguin, ingénieur et inventeur français, dépose le brevet de la "chaudière tubulaire" en 1827.



Marc Seguin

*né le 20 avril 1786 à Annonay
et mort dans la même ville le
24 février 1875*

slido



Qui est à l'origine des premières recherches sur la thermodynamique ?

ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.

Les premières recherches sur le thème de la thermodynamique débutent dans les années 1820 par le chercheur français, **SADI CARNOT**.

il crée le cycle portant son nom quand il comprend que **l'énergie mécanique peut devenir de l'énergie thermique grâce au rapport entre la chaleur et le travail.**



SADI CARNOT

né le 1 juin 1796 à Paris et mort le 24 août 1832 à Ivry-sur-Seine



Chaudières gaz & Fioul :
Combien d'unités de
chaudières vendus en 2022 ?



slido

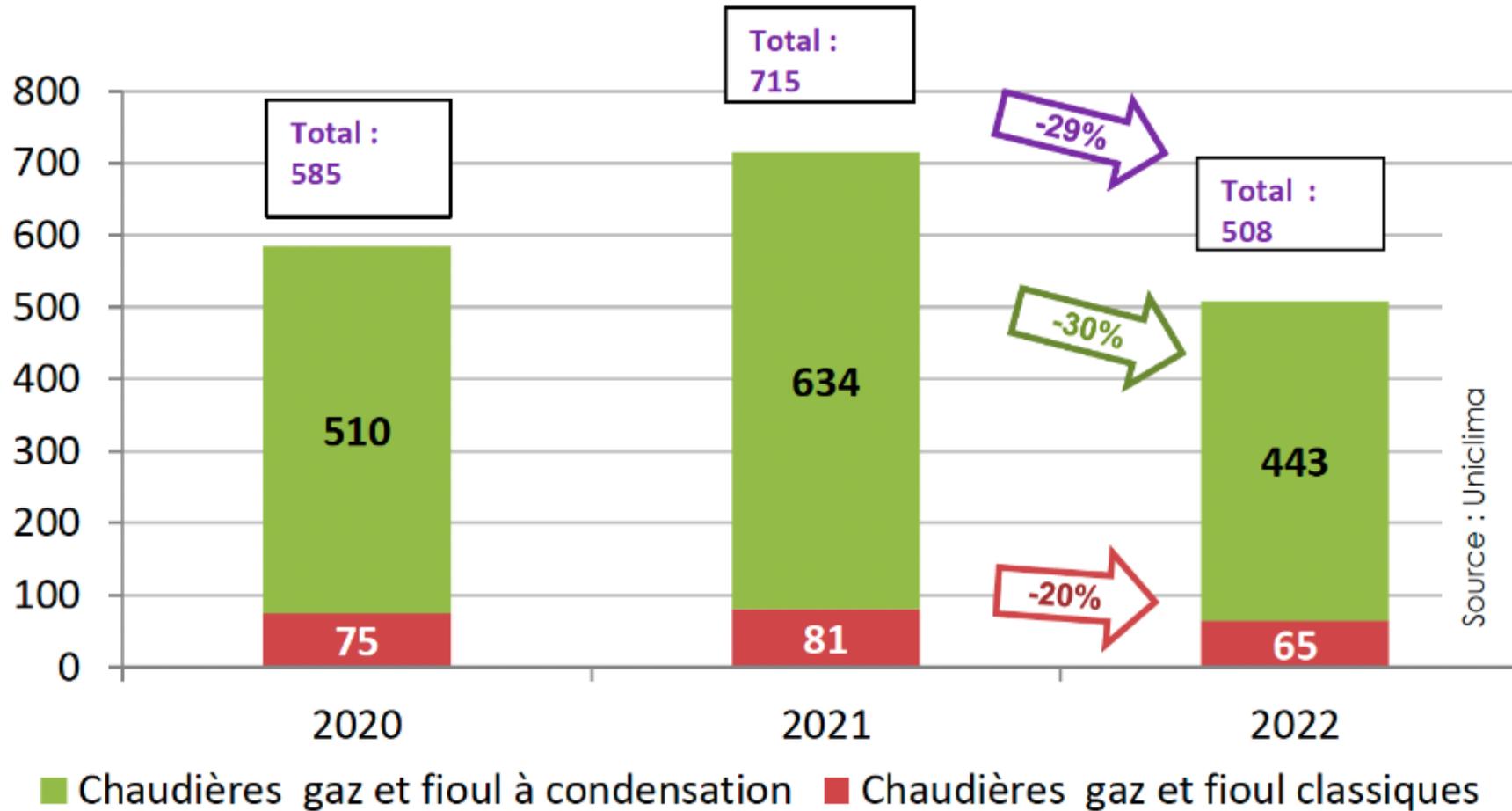


Chaudières gaz & Fioul : Combien d'unités de chaudières vendus en 2022 ?

ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.

Chaudières gaz et fioul

(en milliers d'unités)



Radiateurs de chauffage central
à eau chaude : Quelle évolution
du marché français en 2022 ?



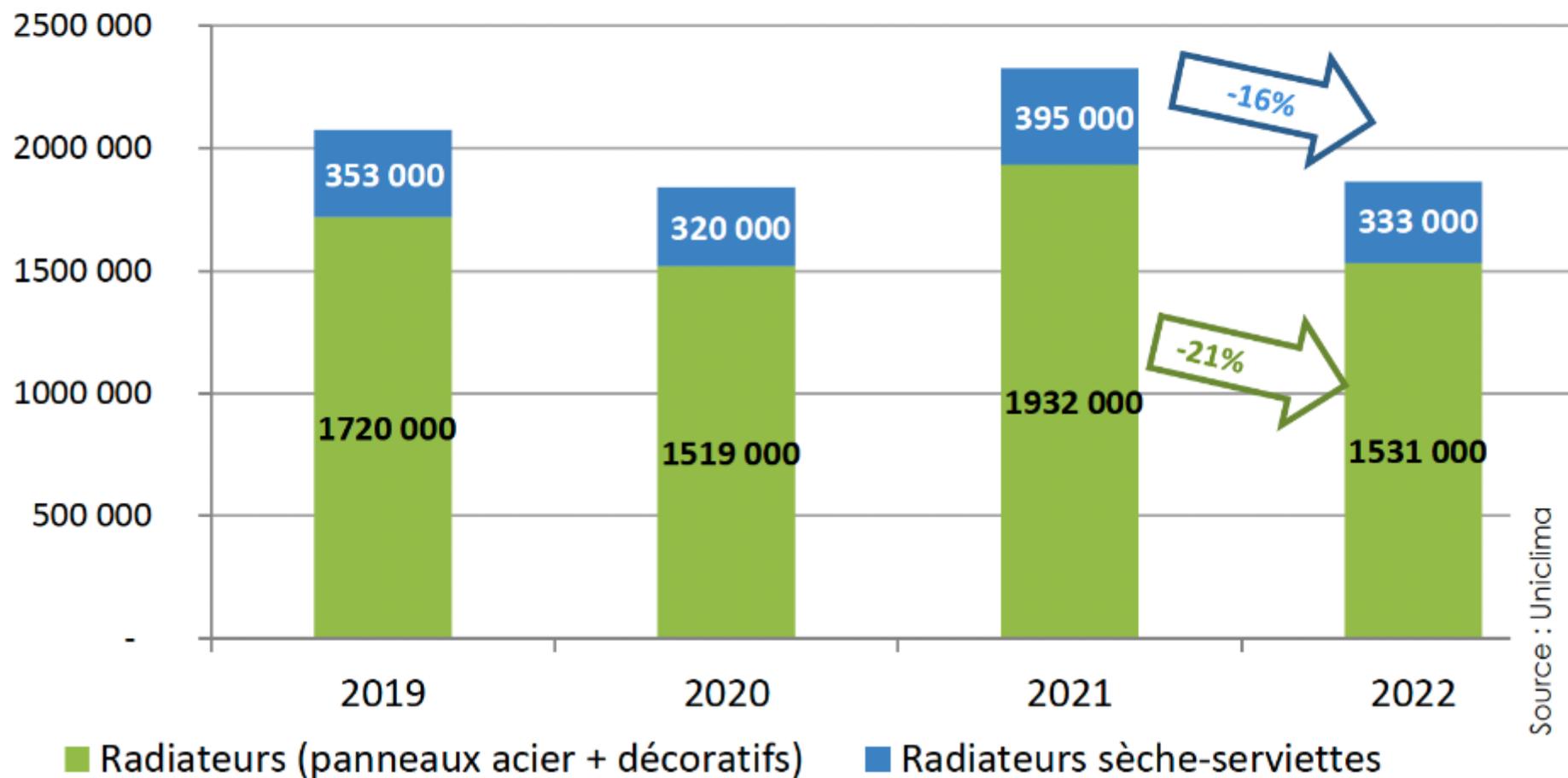
slido



Radiateurs de chauffage central à eau chaude : Quelle évolution du marché français en 2022 ?

ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.

Evaluation du marché français des radiateurs à eau (en unités)



Chaudières bois :
Combien d'unités
vendues en 2022 ?



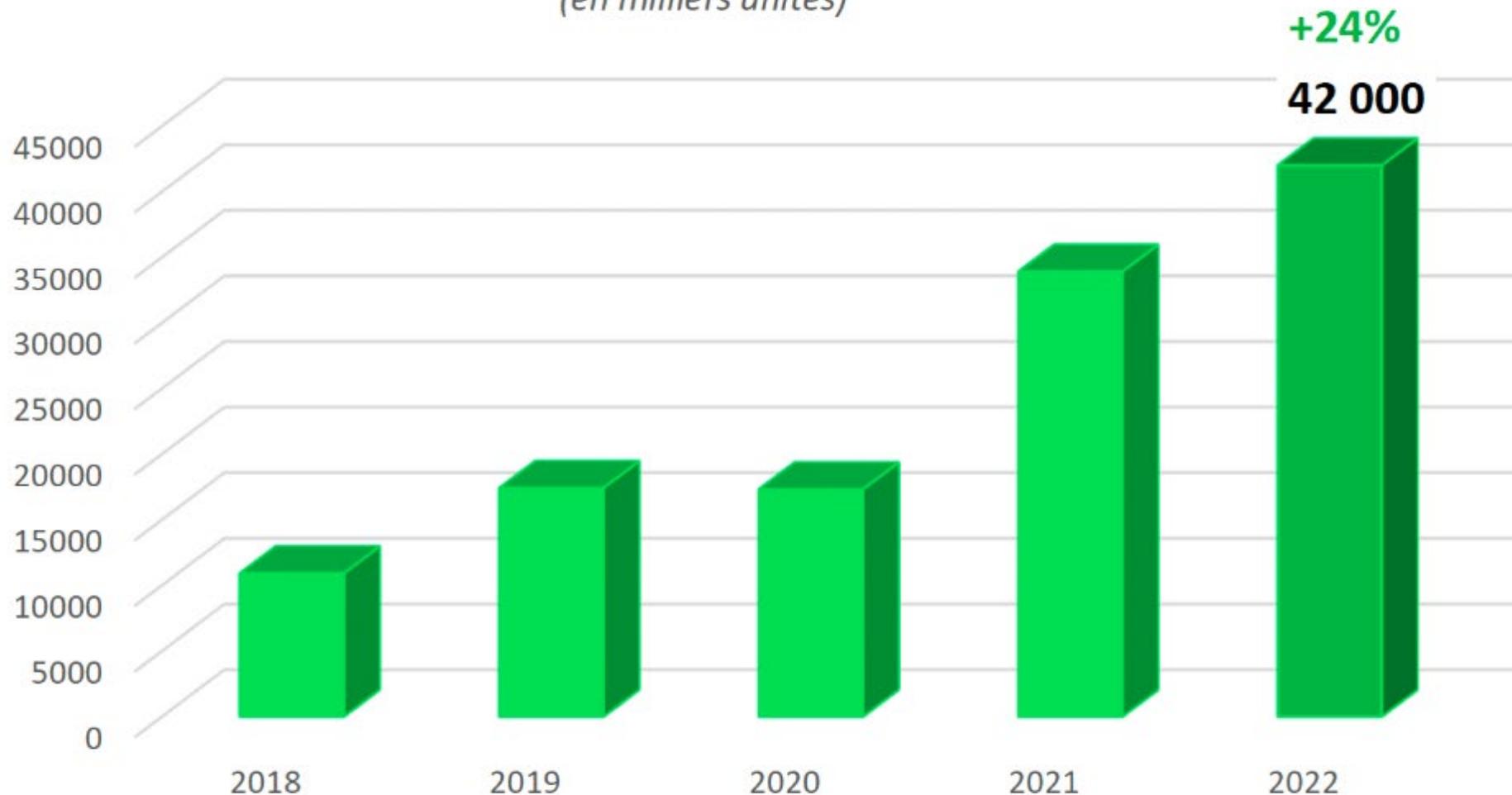
slido



**Chaudières bois : Combien d'unités
vendues en 2022 ?**

ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.

Evaluation du marché total des chaudières bois (en milliers unités)



Source: Uniclimate et SFCB

Solaire Thermique : Combien de mètres carrés de capteurs vendus en 2022 ?



slido

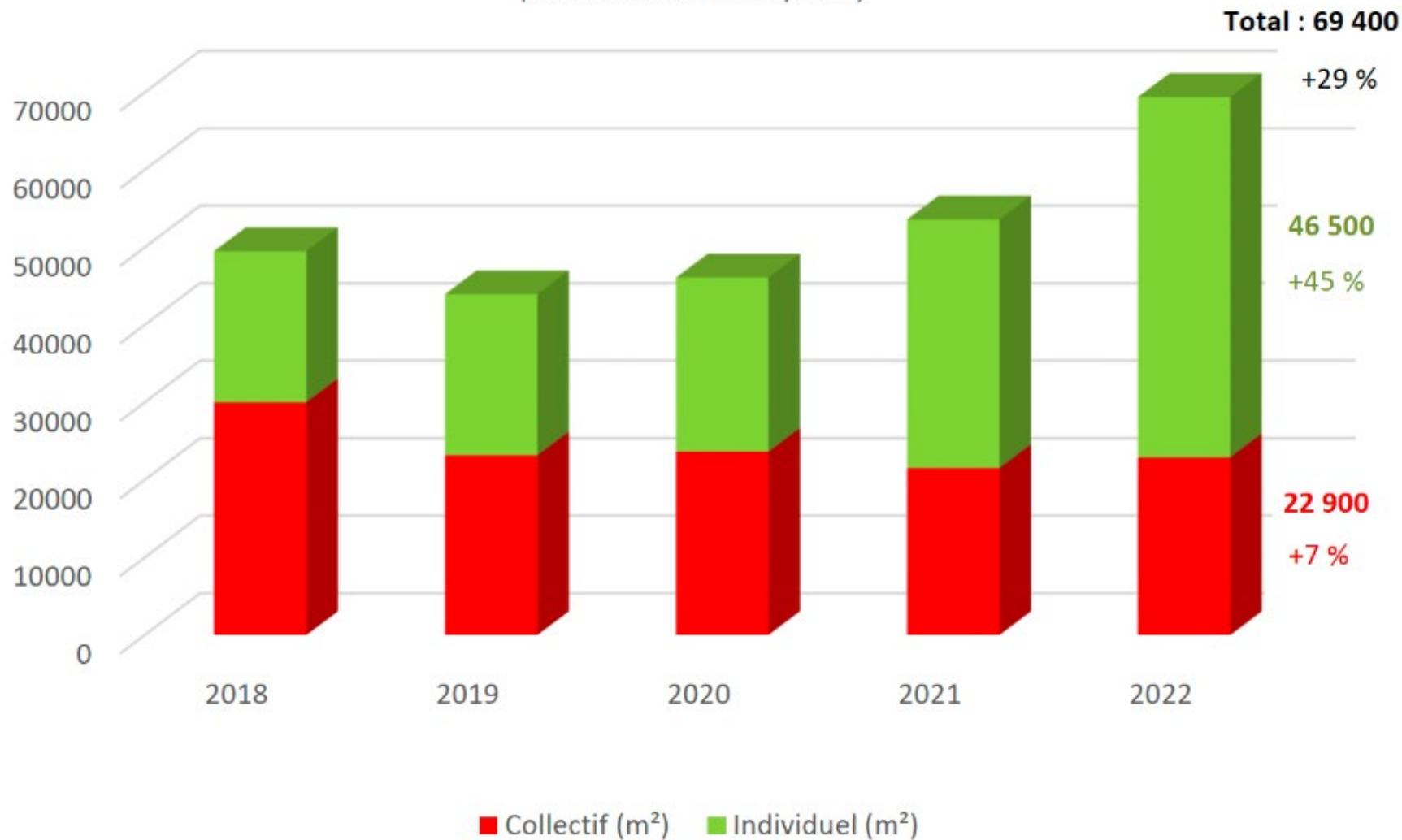


Solaire Thermique : Combien de mètres carrés de capteurs vendus en 2022 ?

ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.

Evaluation du marché français solaire thermique

(en mètres carrés de capteurs)



Pompes à chaleurs air/eau :
Quelle évolution du
marché en 2022 ?



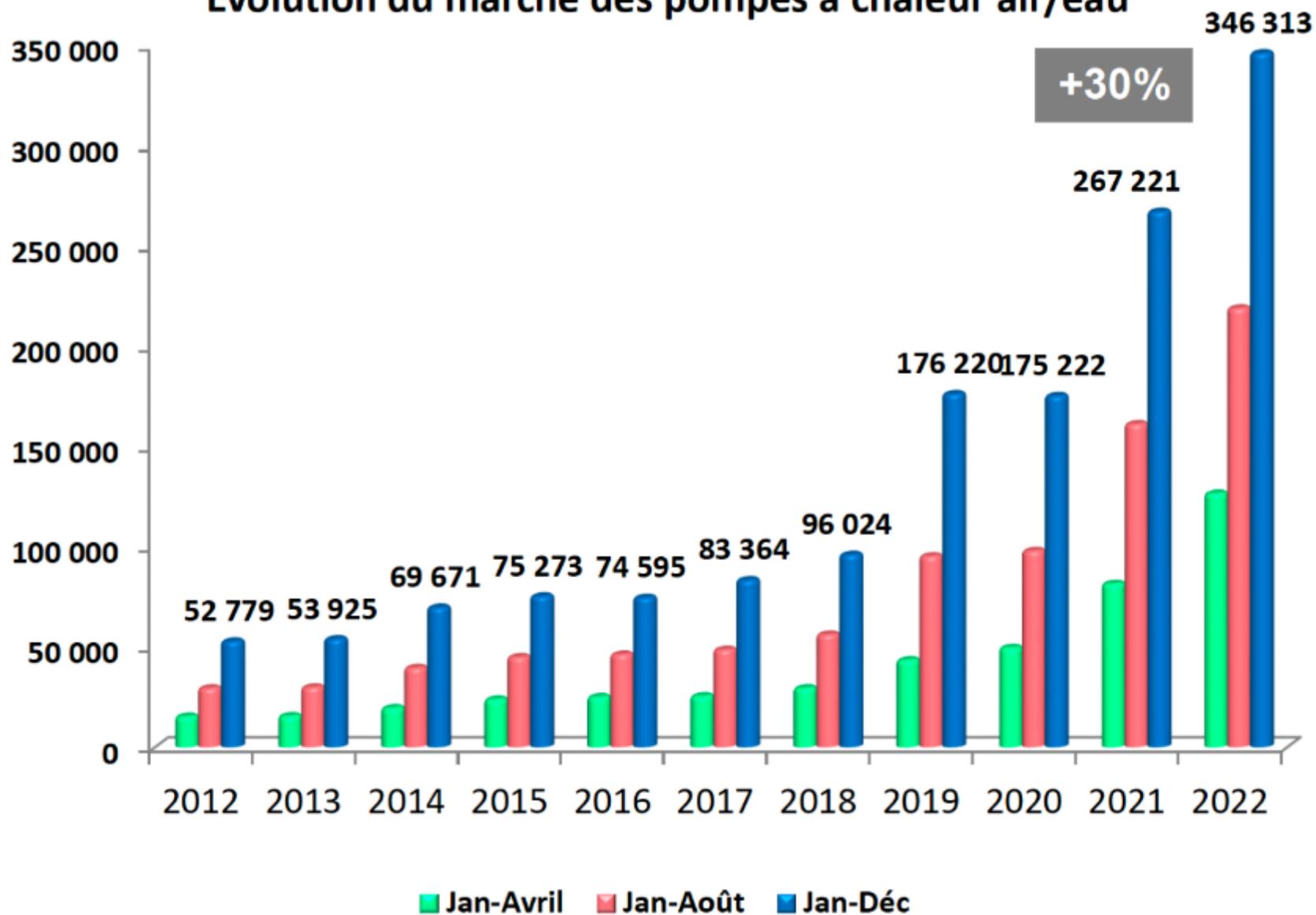
slido



Pompes à chaleurs air/eau : Quelle évolution du marché en 2022 ?

 Start presenting to display the poll results on this slide.

Evolution du marché des pompes à chaleur air/eau



Pompes à chaleur air/air : Quel est le nombre d'unités extérieures vendues en 2022 ?

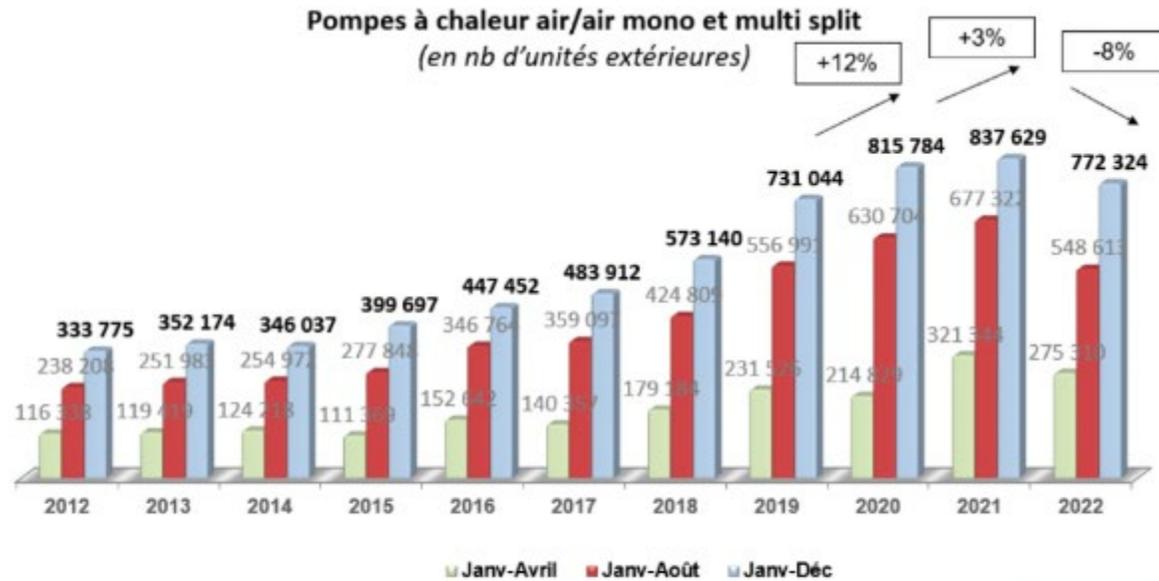


slido



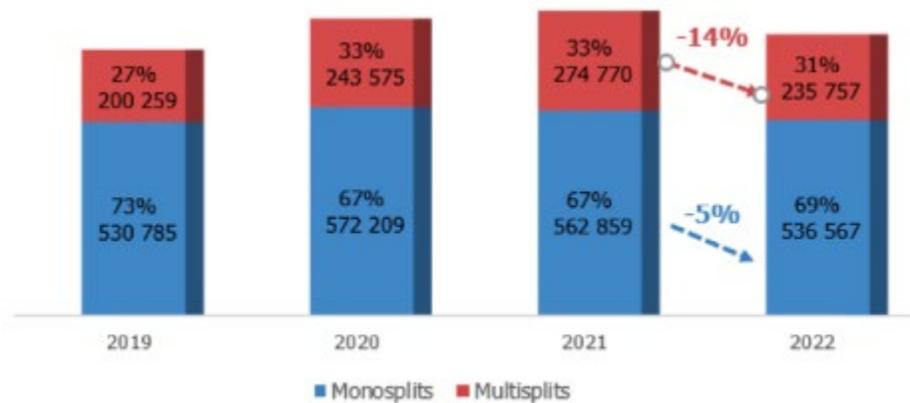
Pompes à chaleur air/air : Quel est le nombre d'unités extérieures vendues en 2022 ?

 Start presenting to display the poll results on this slide.



Source : PAC&Clim'Info

Pompes à chaleur air/air monosplit et multi split (En nb d'unités extérieures)



VMC pavillons individuels
simple flux : Quelle
évolution en 2022 ?



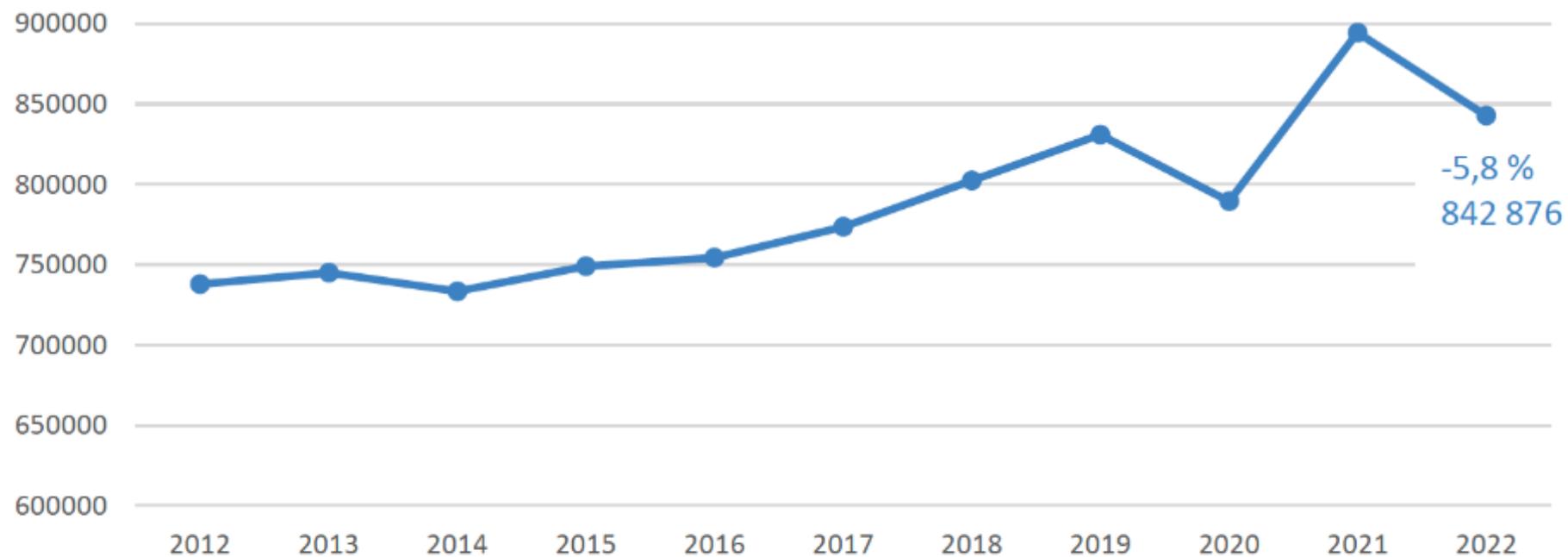
slido



**VMC pavillons individuels simple flux :
Quelle évolution en 2022 ?**

ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.

VMC pavillons individuels simple flux (en nb d'unités)



Source UNICLIMA



VMC pavillons individuels
double flux : Quelle
évolution en 2022 ?



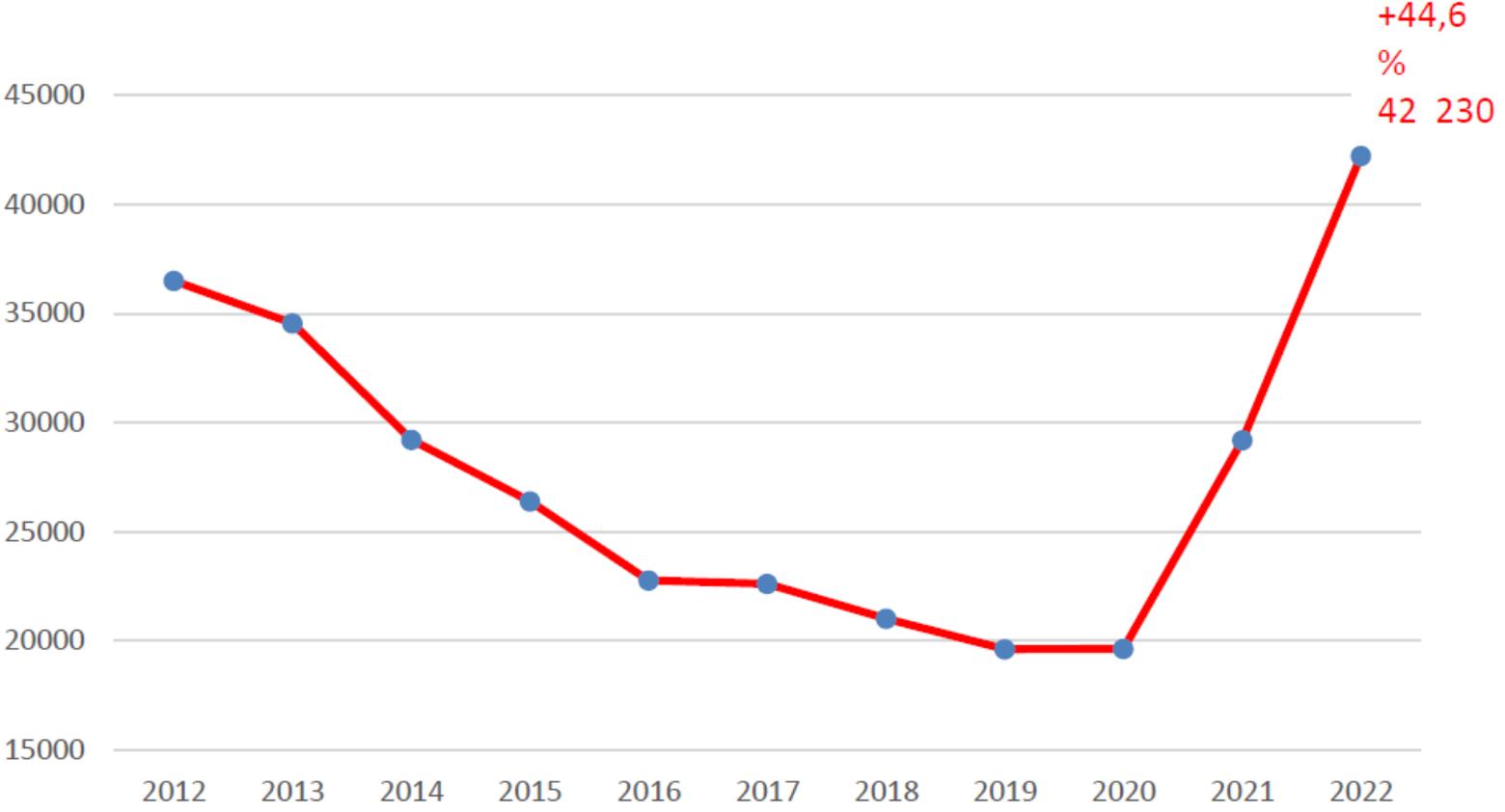
slido



**VMC pavillons individuels DOUBLE flux :
Quelle évolution en 2022 ?**

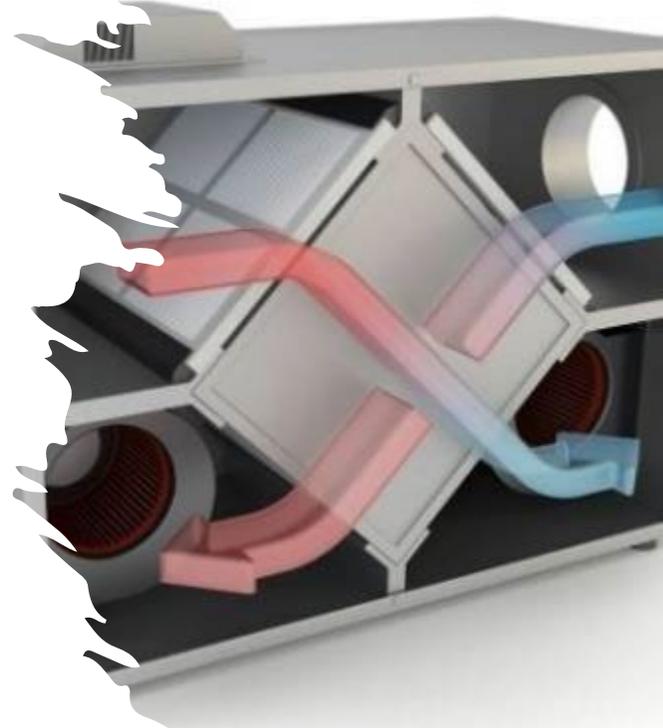
ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.

VMC pavillons individuels double flux (en nb d'unités)



+44,6
%
42 230

Source UNICLIMA





Pause

RETOUR À 11H15



TEMPS NATIONAL N°2



Les experts de la maintenance, acteurs de la décarbonation

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE, ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

jeudi 27 avril 2023

115



TEMPS NATIONAL N°2

- ⇒ LA PAROLE À NOS NOUVEAUX PARTENAIRES
- ⇒ EFFICACITÉ LOGISTIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : CHOISISSEZ LE BON PRESTATAIRE !
- ⇒ NOUVELLE CONVENTION PG habitA+
- ⇒ AIDES et CEE : TOUR D'HORIZON
- ⇒ MENACES AUTOUR DU GAZ

12h45 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE



NOS PARTENAIRES



LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE



SYNASAV
SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ACTEURS DE LA DÉCARBONATION



Nos partenaires



Nos nouveaux partenaires 2023





Le chauffage,
si on l'entretien,
c'est comme
une formule 1
ça marche bien...

BWT en France

- Siège social à Saint Denis (93)
- 6 Usines de fabrication / 1 laboratoire
- 7 Agences Régionales BWT
- 800 Collaborateurs



Pour le marché domestique :

30 Commerciaux : Installateurs - Distributeurs

4 Prescripteurs : Maintenance Domestique

Un réseau BWT PARTNERS de 800 membres

NOUVEAU !



Retrouvez votre interlocuteur BWT dédié :



Retrouvez notre brochure :
Les solutions de traitement de l'eau



BWT, proche de vous



BWT FRANCE - DIRECTIONS RÉGIONALES BÂTIMENT

	Adresse	Coordonnées
1	BWT CENTRE EST 39 rue Saint-Jean-de-Dieu 69007 LYON	TEL : 04 72 73 98 80 FAX : 04 72 73 98 90 bwt.centre-est@bwt.fr
2	BWT Méditerranée 103, impasse Évariste Galois 13790 ROUSSET	TEL : 04 42 66 75 81 FAX : 04 42 66 75 90 bwt.mediterranee@bwt.fr
3	BWT SUD OUEST 3 avenue de la Grande Semaine 33700 MERIGNAC	TEL : 05 56 13 02 18 FAX : 05 56 55 94 92 bwt.sud-ouest@bwt.fr
4	BWT CENTRE OUEST 10 rue des Frères Lumières 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS	TEL : 02 47 74 74 48 FAX : 02 47 74 74 49 bwt.centre-ouest@bwt.fr
5	BWT ILE DE France 191 rue du 1 ^{er} Mai - Hall n°3 92000 NANTERRE	TEL : 01 46 49 01 01 FAX : 01 46 49 50 69 bwt.idf@bwt.fr
6	BWT NORD-NORMANDIE Z1-15A rue du Plouvier 59175 TEMPLEMARS	TEL : 03 20 16 03 80 FAX : 03 20 16 03 89 bwt.nord-normandie@bwt.fr
7	BWT NORD EST Technopôle Nancy-Brabois 2 Allée d'Auteuil - bât U3 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY	TEL : 03 83 67 61 89 FAX : 03 83 44 65 81 bwt.nord-est@bwt.fr

ENTREZ DANS L'UNIVERS BWT DU TRAITEMENT DE L'EAU POUR L'HABITAT



Nos ambitions avec vous :

- Simplifier le suivi des installations de chauffage
- Améliorer la qualité et l'hygiène de l'eau
- Economiser l'eau chez le particulier
- Economiser de l'énergie cher le particulier
- Mieux consommer l'eau





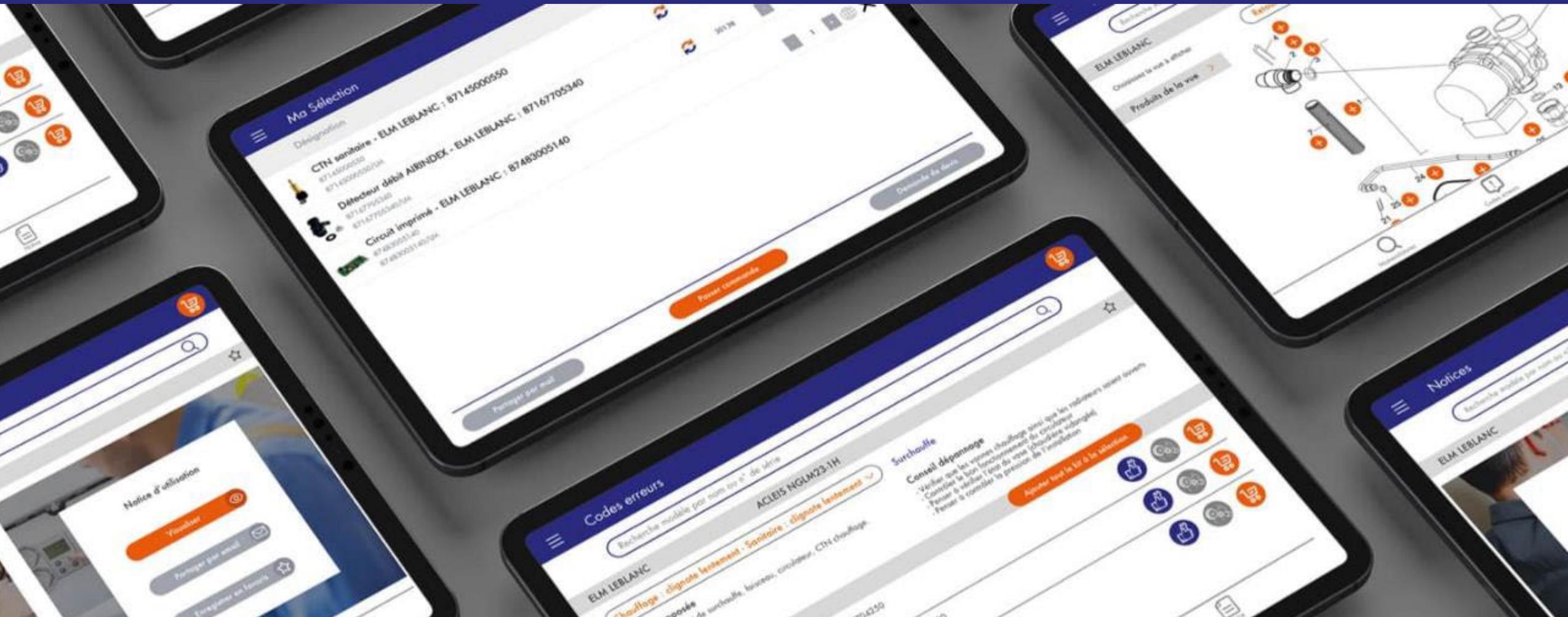
EDITHERM[®]

Mobility



SYNASAV

SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



L'application des pro du CVC



Nomenclatures



Codes erreurs



Vues éclatées



Notices



Scan code



Aide au diagnostic

La boîte à outils idéale pour diagnostiquer et réussir vos dépannages !

Plus de 400 marques, 35 000 appareils et 85 000 codes pannes



Gagnez du temps



Disponible avec ou sans connexion

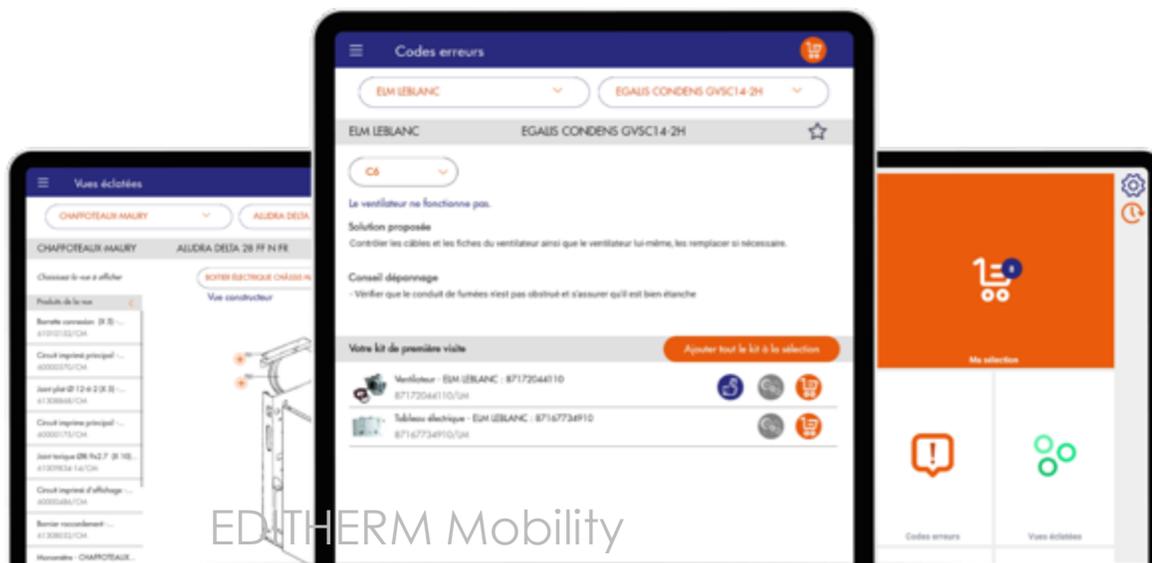


Nouveautés ajoutées selon vos demandes



Commandez via votre distributeur

Sur tablette Android ou site web



EDITHERM Mobility

125

Plus de 6 500 techniciens utilisent Editherm Mobility chaque jour !

La solution face aux évolutions du parc



✓ Une seule et unique application

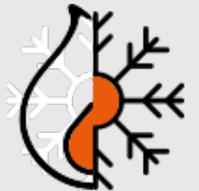
✓ Sans mot de passe

✓ Fonctionne aussi sans internet

400 marques, 35 000 appareils, 85 000 codes pannes
Impossible sans une solution digitale multimarques !



Logements Individuels & Collectifs
Petites et moyennes puissances



Chaudières murales, sol, gaz/fioul, clim, PAC, Chauffe-eau, poêle...



Des nouveautés chaque mois, en réponse aux demandes des techniciens



Rendez vous sur la chaine YOUTUBE EDITHERM

<https://youtu.be/BTOtR8jnh5g>



<https://www.linkedin.com/company/editherm/>



0800 088 248

(n° vert gratuit)

Du lundi au vendredi : 8H30 – 12H

support@editherm.com

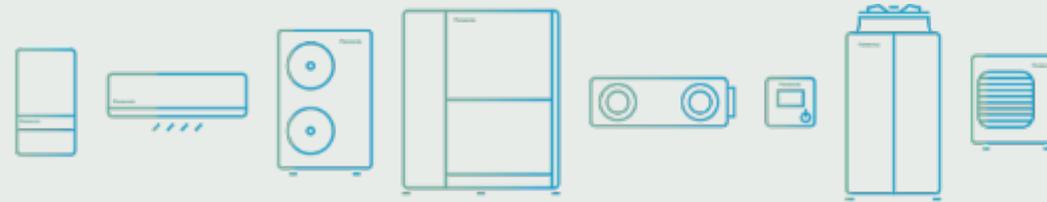




INTERVENTION PANASONIC

Panasonic

SYNASAV Réunions Interrégionales 2023

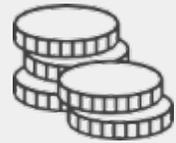


heating & cooling solutions

1918

CRÉATION PANASONIC

Le fondateur, Konosuke Matsushita, lance Matsushita Electric Housewares Manufacturing Works



56.40 MILLIARDS €
(7,388.8 milliards JPY)*



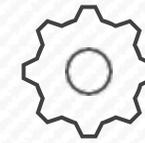
238 831*
collaborateurs

1958

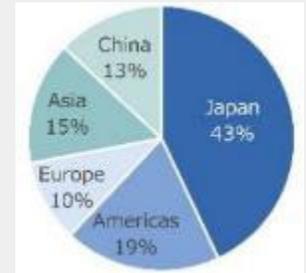
Lancement du 1^{er} climatiseur domestique



Panasonic est l'un des plus grands fabricants de produits électroniques au monde



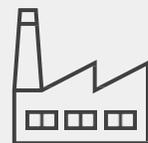
3.2 MILLIARDS €*
Investi globalement dans la Recherche & Développement



10%*
des ventes réalisées en Europe



TOKYO ET NAGOYA



5329 ENTITÉS*
Entreprises et usines dans le monde, y compris les sociétés mères



ca. 5.6%*
Dépenses R&D / ventes nettes



N°10
titulaire de brevets avec 37538 brevets dans le monde en 2021

* Données au 31 mars 2022 (consolidé)

2018

Lancement de la production locale de pompes à chaleur en République tchèque, à Pilsen.

2022

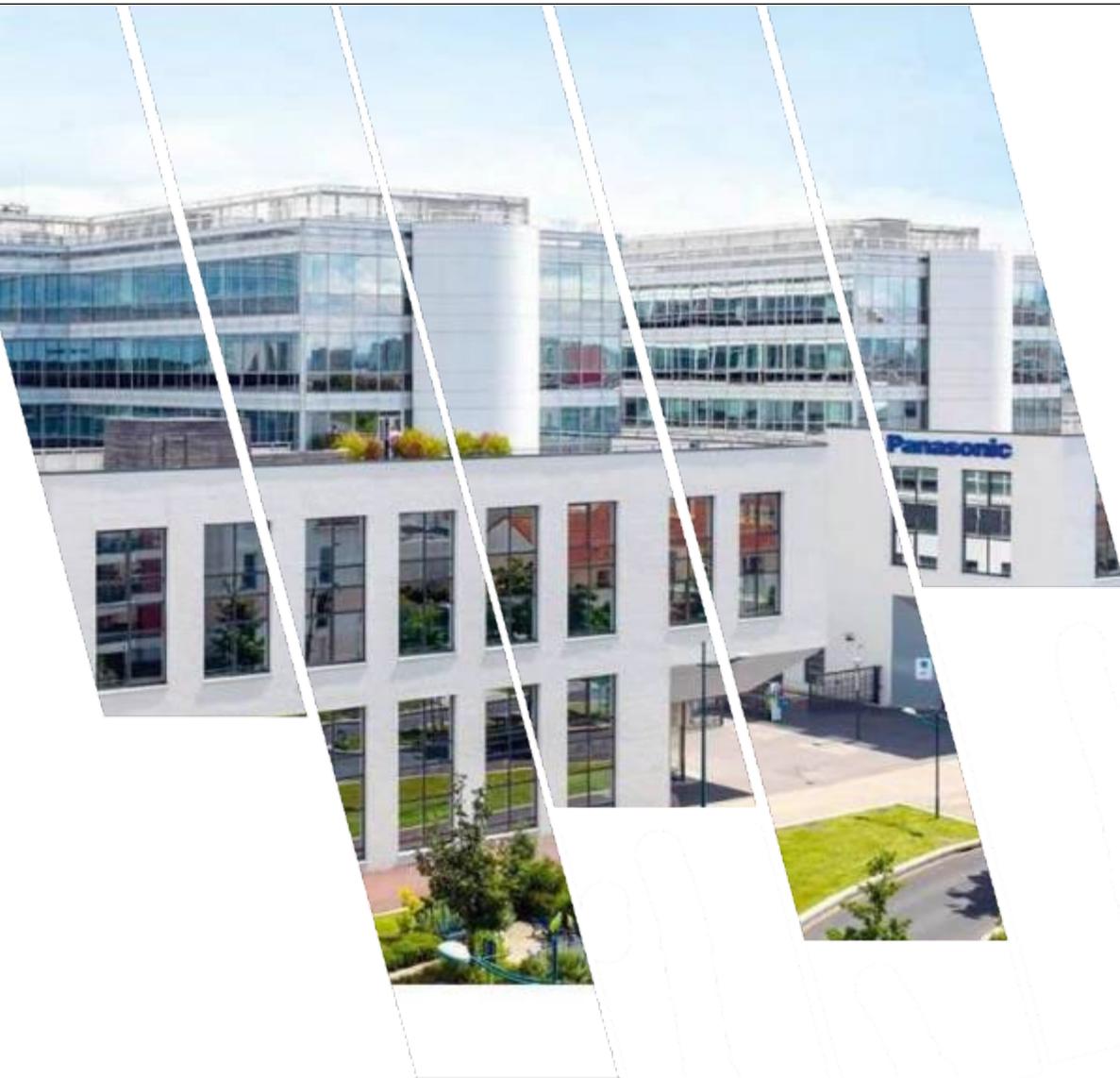
Panasonic Corporation annonce qu'elle allait investir 145 millions EUR dans son usine tchèque d'ici l'exercice financier se terminant en mars 2026 pour renforcer la production de pompes à chaleur air-eau.



Panasonic Corporation annonce que sa société de chauffage, ventilation et climatisation, Heating & Ventilation A/C Company, a l'intention d'acquérir l'activité de climatisation commerciale de Systemair AB, un chef de file mondial de la fabrication dans le secteur de la ventilation et de la climatisation commerciale.



2022



2011

lancement de l'organisation en France



110

personnes en France



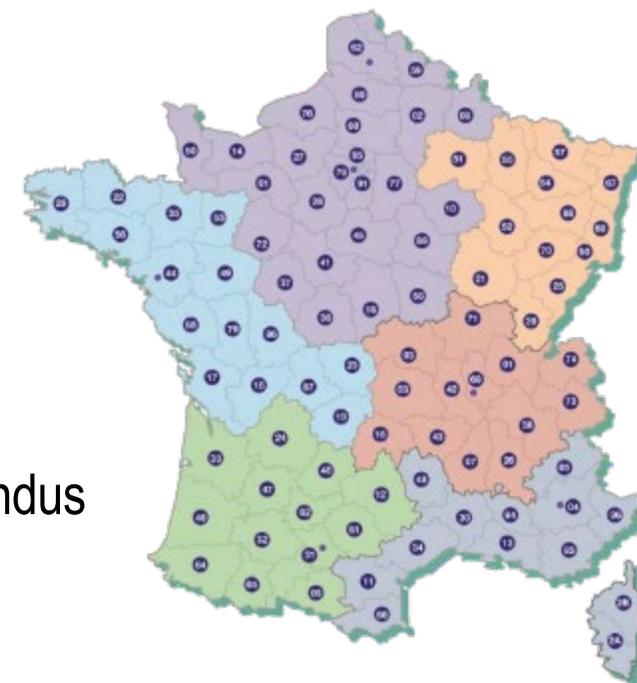
6

centres de formation



430 000

groupes extérieurs vendus



6 CENTRES DE FORMATION

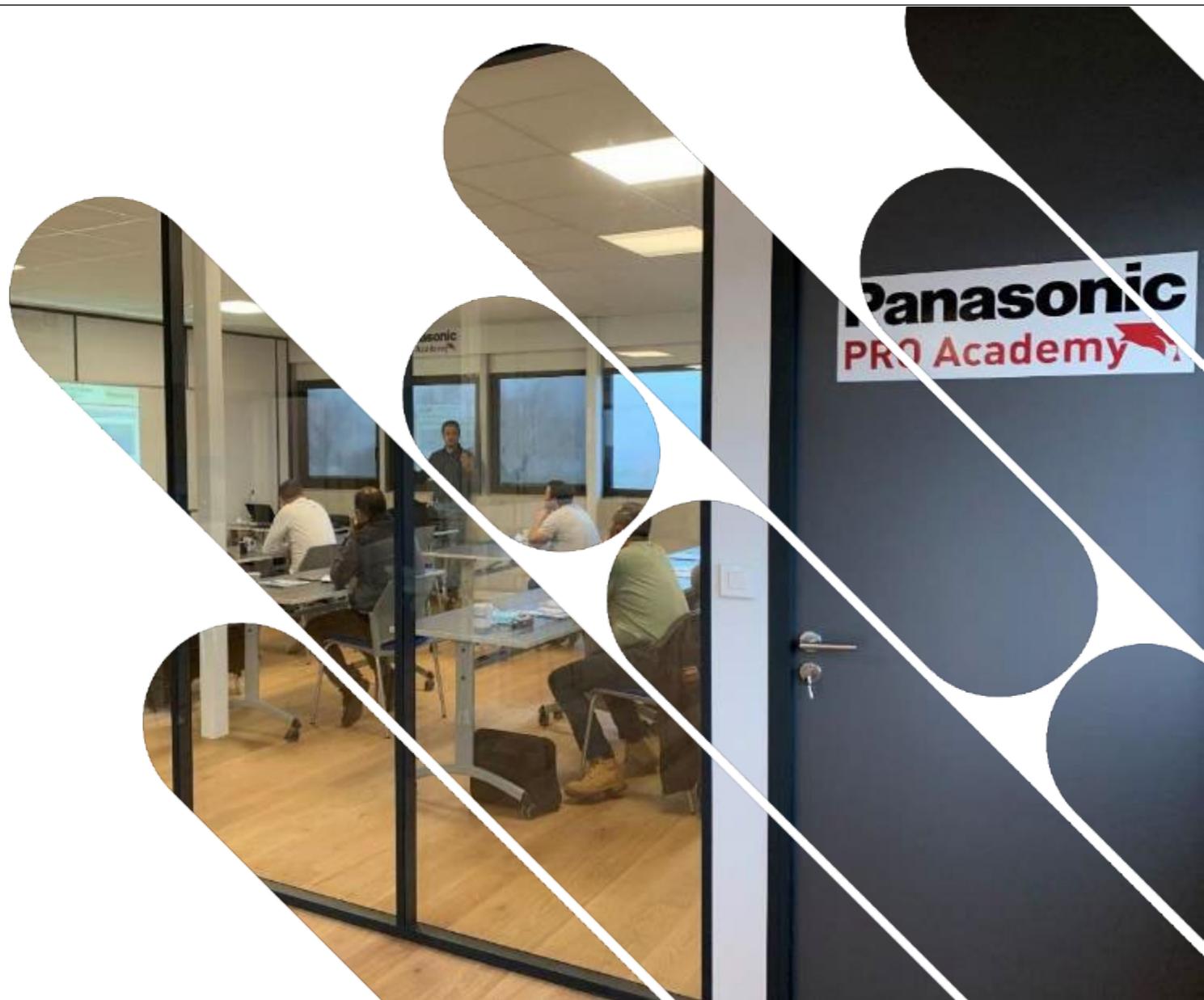
Proximité • Théorie • Pratique • 10 stagiaires max

PARTENARIATS ÉCOLES PRO

Formation • Partenariats • Avenir • Qualité • Qualification

INSCRIPTION SUR LE PRO CLUB

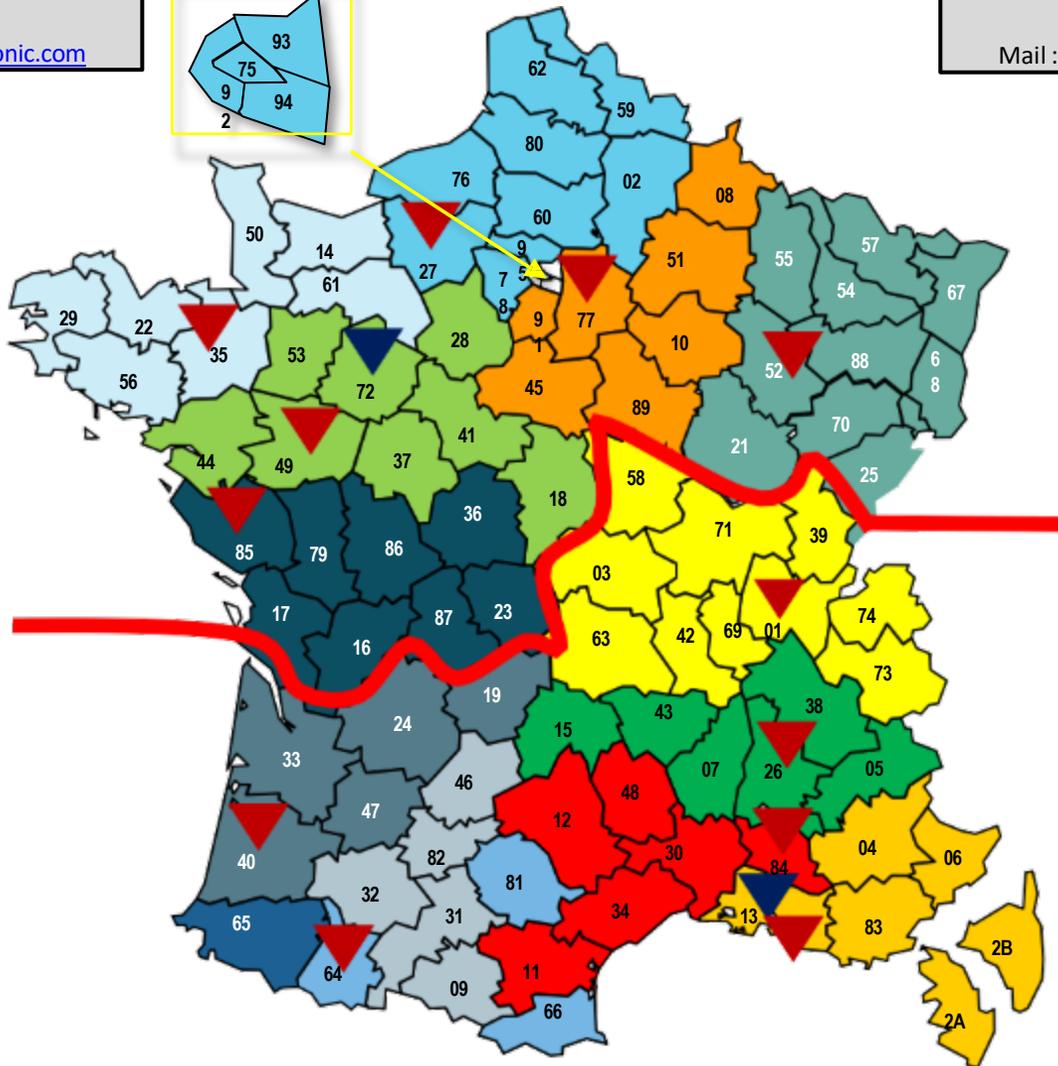
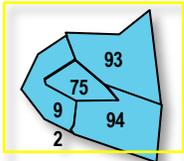
Résidentiel • Tertiaire • Réfrigération



Steve GROBBOIS
 Head of Field Support
 Tél : 06 25 50 72 07
 Mail : steve.grosbois@eu.panasonic.com

JOACHIM BOULET
 Team Leader NORD
 Tél : 06 34 50 25 53
 Mail : joachim.boulet@eu.panasonic.com

Recrutement en cours
 Team Leader SUD
 Tél : 06 XX XX XX XX
 Mail : prenom.nom@eu.panasonic.com



- Vincent GOMMELET** Field Support Engineer
Tél : 06 19 94 43 34
Mail : vincent.gommelet@eu.panasonic.com
- Teddy GUINDO** Field Support Engineer
Tél : 06 11 78 68 25
Mail : teddy.guindo@eu.panasonic.com
- Florent GIRARDEAU** Field Support Engineer
Tél : 06 12 83 60 11
Mail : florent.girardeau@eu.panasonic.com
- Romain LALANNE** Field Support Engineer
Tél : 06 22 41 15 05
Mail : romain.lalanne@eu.panasonic.com
- Romain MENVIELLE** Field Support Engineer
Tél : 06 15 06 97 58
Mail : romain.menvielle@eu.panasonic.com
- Ludovic PAZIENZA** Field Support Engineer
Tél : 06 10 34 63 69
Mail : ludovic.pazienza@eu.panasonic.com

- Recrutement en cours** Field Support Engineer
Tél : 06 XX XX XX XX
Mail : prenom.nom@eu.panasonic.com
- Sacha PORRA** Field Support Engineer
Tél : 06 16 69 75 11
Mail : sacha.porra@eu.panasonic.com
- Joël EBRO** Field Support Engineer
Tél : 06 19 94 56 35
Mail : joel.ebro@eu.panasonic.com
- Julien BOULY** Field Support Engineer
Tél : 06 26 51 18 36
Mail : julien.bouly@eu.panasonic.com
- Recrutement en cours** Field Support Engineer
Tél : 06 XX XX XX XX
Mail : prenom.nom@eu.panasonic.com
- Pierre SZCZEPANIAK** Field Support Engineer
Tél : 06 09 02 99 46
Mail : pierre.szczepaniak@eu.panasonic.com

Chef de Ventes

Florian Moscati
06 22 31 84 34

Grands Comptes

Maxime Villain
06 15 56 39 52

Réfrigération CO₂

Leo Dupeux
06 25 27 94 10

Prescription National

CAC - David Pinhal
06 23 57 24 08

NORD-IDF-NORMANDIE
DR PHILIPPE FERREIRA
06 34 26 10 34

Chargés d'affaires CAC

JONATHAN PAPIN : 06 22 43 52 75
SYLVAIN MATTE : 06 46 74 41 75
ALEXANDRE BURGAT : 06 14 74 18 99

Prescripteur Tertiaire

DANIEL ANDRADE : 06 25 50 59 20
Prince Dave DUGAGOU : 06 13 54 91 55

Commerciaux

BORIS COMTE : 06 22 31 84 62
NICOLAS COUTY : 06 33 16 51 86
LUC SCHORTZEN : 06 82 30 66 02
SARAH SELLAM : 06 34 61 55 57

NORD-EST
DR DOMINIQUE GERBER
06 25 50 63 57

Chargé d'affaires CAC

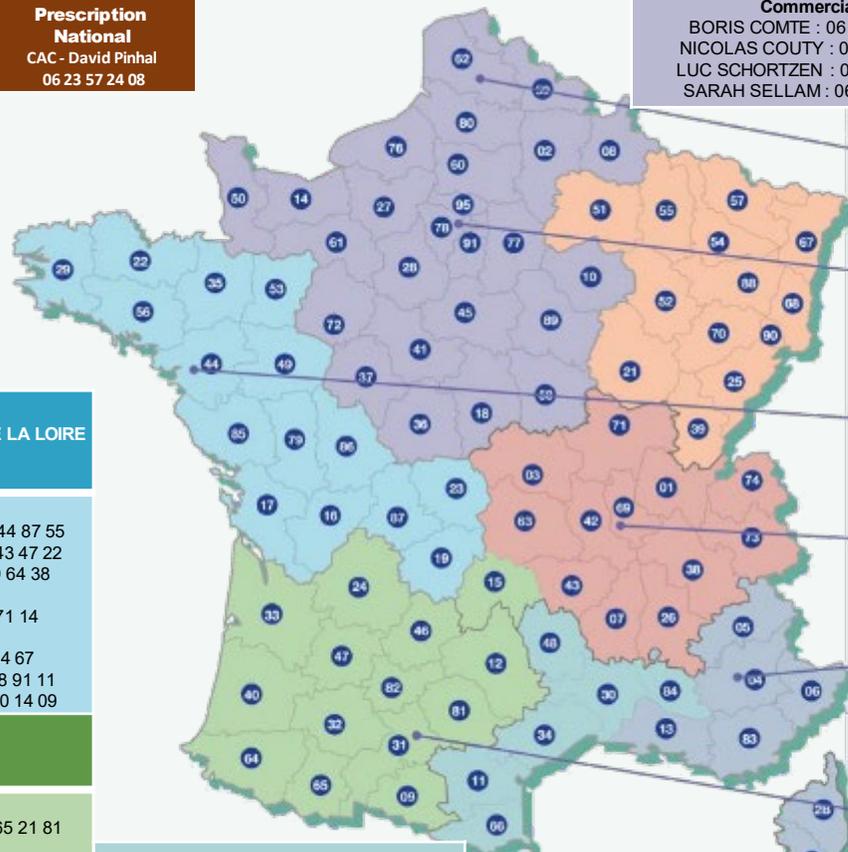
NICOLAS KLEINES : 06 78 89 09 84
MICHAEL MOTCHOULSKY : 06 21 74 29 77

Prescripteur Tertiaire

JOEFFREY SZALUCHA : 06 09 02 98 25

Commerciaux

Maxence LOPEZ : 06 37 14 64 56
MELISSA REMLI : 06 22 31 85 60



OUEST - BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
DR THIERRY RUAUD
06 25 58 26 31

Chargés d'affaires

MATHIEU LE FORMAL : 06 17 44 87 55
JACQUES BOUDEAU : 06 46 43 47 22
FLORIAN CORBEL : 06 26 09 64 38

Prescripteur Tertiaire

DIDIER HAMON : 06 03 28 71 14
Commerciaux
DAVID NUNES : 06 17 44 84 67
VINCENT BLONDET : 06 12 08 91 11
ANTOINE TRAVERS : 06 19 70 14 09

SUD-OUEST

DR Fabien MICHEL
06 15 30 32 71

Chargé d'affaires CAC

CLEMENT FONTAINE : 06 01 65 21 81

Prescripteur Tertiaire

Bordeaux > Libre
Toulouse > Caroline RENAULT
Commerciaux
ROMAIN OUZAA : 06 18 26 85 52
PIERRE ERRECA : 06 10 01 36 46

LANGUEDOC - VAUCLUSE

DR Maxence HUGUES
06 16 89 65 09

Chargé d'affaires CAC

Gilles GARCIA : 07 76 54 31 55

Prescripteur Tertiaire

Caroline RENAULT : 06

Commerciaux

JONATHAN MARTINEZ : 06 28 59 07 13
JEAN PATRICE BACCHIS : 06 19 34 50 41

PACA - CORSE
DR ANTONY CALIGURI
06 18 64 71 81

Chargé d'affaires CAC

Patrick BOGART : 06
Prescripteur Tertiaire
LUCA LEMAITRE : 06 13 93 84 06
Commerciaux

BRUNO CATALANO : 06 12 27 55 36
JONATHAN MIEUSSET : 06 16 30 61 92

6 Centres de formations

Lievain
Lycée UFA Hennebique
Rue Jean Baptiste Colbert,
62800 Liévin

Gennevilliers
Panasonic France
Chauffage et Refroidissement
1 à 7, rue du 19 Mars 1962
92230 Gennevilliers Cedex

Nantes
Bâtiment le Tilleul
8 bis Rue de la Garde
44300 Nantes

Lyon
Cité de l'environnement
355 Jacques Monod
69800 Saint Priest

Manosque
Equip'Froid
ZA des Bastides Blanches
Rue du Dauphine
04420 Sainte Tulle

Toulouse
Lycée technique
Charles de Gaulle
24 avenue Charles de Gaulle
BP 10113
31604 Muret Cedex

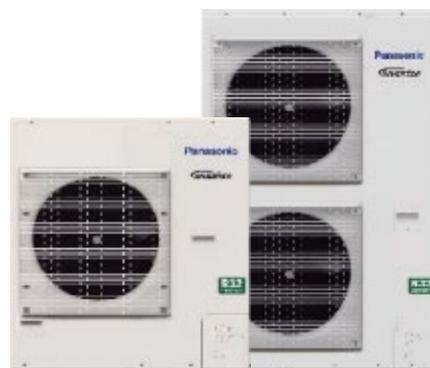




PAC AIR-EAU



CLIM RÉSIDENTIELLE
100%



PETIT TERTIAIRE
100%



DRV



RÉFRIGÉRATION
100%



Panasonic

heating & cooling solutions

EFFICACITÉ LOGISTIQUE ET ÉNERGÉTIQUE :

- **CHOISISSEZ LE BON PRESTATAIRE !**

SYNASAV – INTERREGIONALES

Efficacité logistique et énergétique

CHOISISSEZ LE BON PRESTATAIRE !



540 M€
CA 2022

2000
collaborateurs

89
agences

+6 K
clients

170 K
stops/jour

+3,5 K
cours/jour



LEADER EN EUROPE DE LA LOGISTIQUE AFTERSALES BAS CARBONE

NOTRE OBJECTIF

- Optimiser votre logistique (+rapidité, +flexibilité, - stocks)
- Améliorer la qualité de votre SAV
- Optimiser la productivité de vos techniciens
- Améliorer votre bilan carbone

NOS STATUTS

- Transporteur
- Commissionnaire en transport et en douane
- Transitaire aérien

NOS AVANTAGES DISTINCTIFS

- Une offre de services à forte valeur ajoutée
- Un puissant réseau de distribution de nuit
- Une capacité à mutualiser et optimiser les flux
- Un engagement RSE fort



ACCESS **DIRECT**

LIVRAISON DIRECTEMENT SUR VOTRE SITE **AVANT 8H** (ou selon votre CDC)

CARACTERISTIQUES

- Collecte à horaire tardif
- Livraison avant 8H sur site partout en France
- Fréquence de livraison adaptée
- Traçabilité complète
- Reprise et renvoi de vos pièces non utilisées ou défectueuses

 Améliorez la disponibilité de vos pièces de rechange, documents et autres produits



ACCESS **CAR**

LIVRAISON DANS LES VÉHICULES DES TECHNICIENS **AVANT 7H**

CARACTERISTIQUES

- Livraison avant 7H dans véhicules techniciens
- Ouverture et fermeture sécurisées
- Traçabilité complète
- Confirmation de livraison personnalisée
- Reprise et renvoi de vos pièces non utilisées ou défectueuses

➔ Limitez les déplacements des techniciens et boostez leur productivité





ACCESS DESK

LIVRAISON DE NUIT DANS NOS 360 COMPTOIRS PRO EN FRANCE

CARACTERISTIQUES

- Livraison en H+ avant 8H sur 360 points pro
- Mise en comptoir immédiate
- Accueil de 8h à 18H
- Accès sécurisé et parking extérieur
- Tracking des entrées et sorties
- Reprise et renvoi de vos pièces non utilisées ou défectueuses



Rapprochez les pièces et produits des lieux d'interventions





VOS AVANTAGES

AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DE VOS TECHNICIENS

- Disponibilité des pièces dès la première heure
- Réduction du nombre de km parcourus
- Augmentation du temps passé en intervention
- Amélioration de la productivité des équipes

REDUCTION DE STOCKS

- Capacité à livrer tous vos sites à partir d'un stock central
- Accélération de la gestion des flux retours
- Amélioration de la rotation des stocks
- Suppression des stocks dormants

DECARBONATION DE VOS ACTIVITES

- Livraison de nuit ou en horaire décalé
- Mutualisation des flux (émission de CO2 divisé / 4 versus réseau dédié)



AMELIORATION DE VOTRE SAV ET DE LA RENTABILITE DE VOS ACTIVITES DE MAINTENANCE



CAS RÉELS DE SIMULATION DE GAINS

Montant Moyenne horaire MO facturée	80,00 €
Marge brute heure MO (40%)	32,00 €
Prix de revient kilométrique d'un VUL	0,30 €

CAS D'UN CLIENT AVEC 399 TECHNICIENS

Cout solution CLIENT =	560 000 € / an
Coût solution STERNE =	800 000 € / an
Ecart :	-240 000 € / an
Temps facturable supplémentaire (pris à 50%)	12 568 h / an
Economie de kilomètre (30c / km) : 10 km / jour / total tech	34 020 € / an
Marge brute supplémentaire :	402 176 € / an
Gain pour le client :	196 196 € / an

CAS D'UN CLIENT AVEC 31 TECHNICIENS

Cout solution CLIENT =	48 300 € / an
Coût solution STERNE =	69 000 € / an
Ecart :	-20 700 € / an
Temps facturable supplémentaire (pris à 50%)	977 h / an
Economie de kilomètre (30c / km) : 10 km / jour / total tech	7 031€ / an
Marge brute supplémentaire :	31 264 € / an
Gain pour le client :	17 563 € / an



ILS NOUS FONT CONFIANCE

AUTOMOTIVE

AÉRONAUTIQUE

INDUSTRIE

AFTERMARKET

RETAIL

LUXE

SANTÉ

BANQUE

ASSURANCE

ADMINISTRATION



Merci pour votre attention

habitA⁺



Evolution de la convention PG
2023-2026

Entrée en vigueur le 01/06/2023

PUTEAUX | 27/03/2023



contact@habitaplus.fr



habitaplus.fr

Éléments majeurs

1

Lissage de la charge des audits

Demande DGPR



2

Choix CC2 pour déclencher un audit

Demande OP



Éléments majeurs

3

Annulation CC2 en cas d'erreur (avec motifs)

Demande OP



4

Audit en cas d'erreur d'adresse sur CC2

Demande OP



5

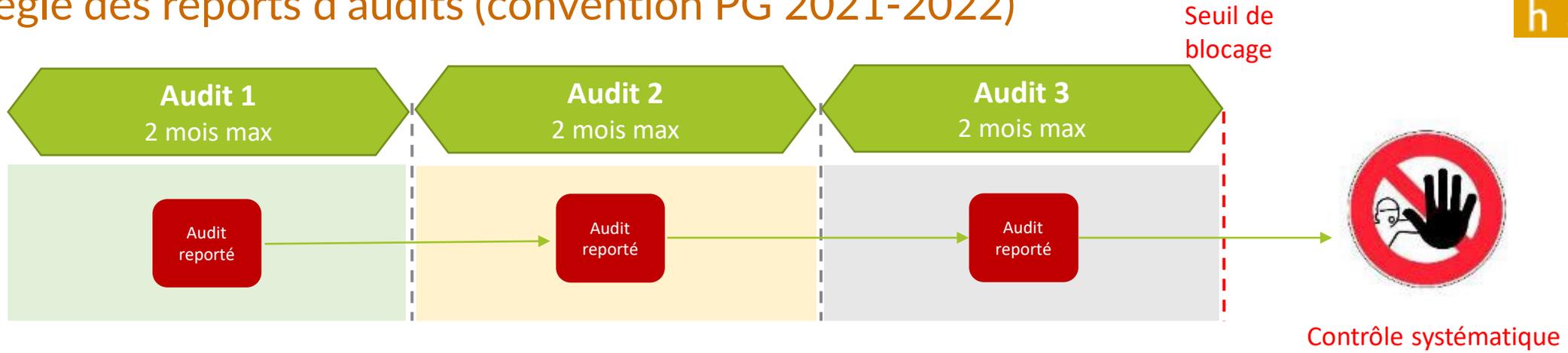
Motifs de reports plus précis

Demande OP



Règle des reports d'audits (convention PG 2021-2022)

1

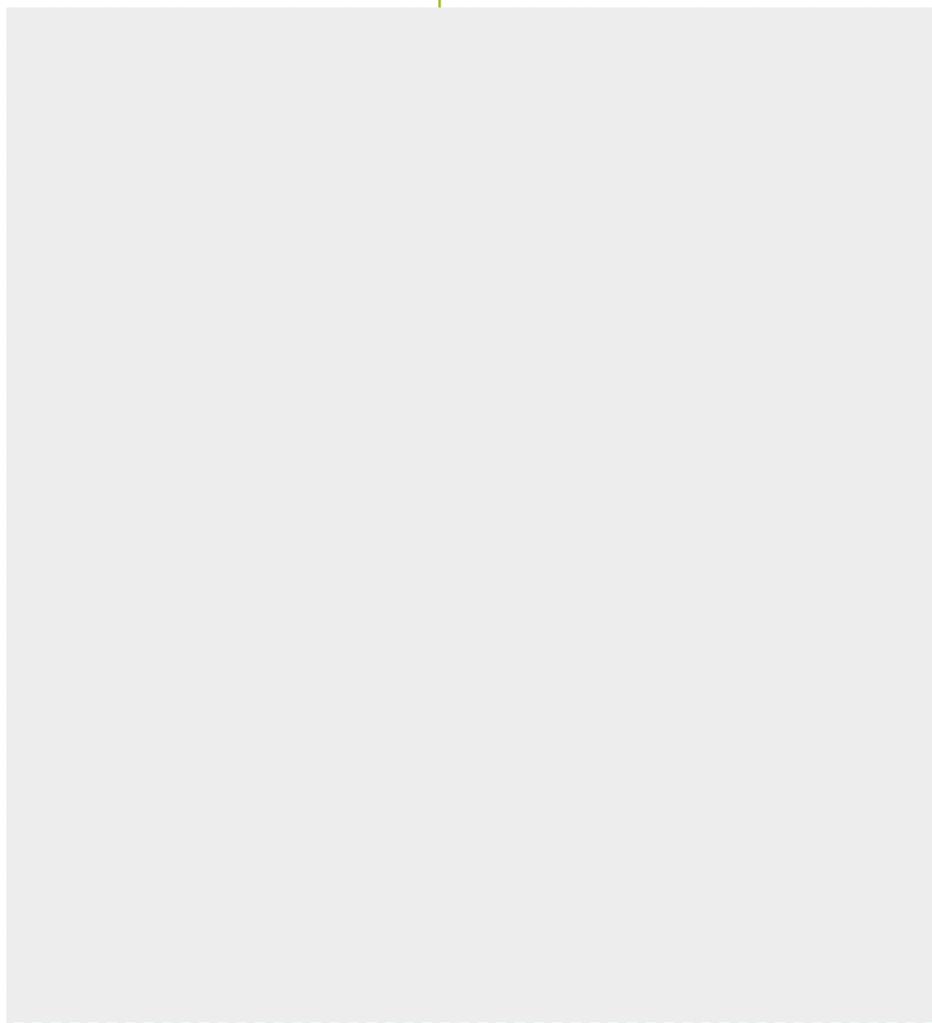


Processus de déclenchement d'audit selon convention PG 2021-2022



Soumet

Interroge



Déclenche l'ODM



2 mois pour faire l'audit à partir de la date



Nouveau processus de déclenchement d'audit pour la convention 2023



Soumet

Interroge

Lors d'un ODM

habitA+ sélectionne

Définition date



25^e CC2

1

2

3

CC2 < 2 mois



choisit



7 jours pour choisir sinon déclenchement automatique

Déclenche l'ODM

2 mois pour faire l'audit à partir de la date



Changement de CC impossible après le choix



Vous êtes
Professionnel

PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

Appellation PG Règlementation Dossiers techniques Aides Actus Contact

Tableau de bord

Suivi des contacts

Audit CC2

Mention expert PAC hybride

Mention expert THPE/EVAPDC

Mes données personnelles

Mes outils pratiques PG

Nouveau !

Personnalisez vos informations sur la carte PG

Essayer

Vous avez 6 audits à réaliser

[Revoir le tutoriel](#)

La convention PG a changé. Depuis le 01/06/2023, vous pouvez choisir l'un des CC2 proposés pour déclencher un audit PG. Vous avez 7 jours pour sélectionner une installation et 60 jours pour réaliser l'audit à compter de la date de son déclenchement.

Votre situation

⚠ Vous avez 4 audits avec annulations, au prochain audit annulé, vous serez placé en contrôle systématique dans 3 mois si vous ne réglez pas votre situation d'ici là.

A partir de 3 annulations sur un audit ou 5 audits différents annulés pendant une période de 3 mois, vous serez placé en contrôle systématique.

📌 Qu'est-ce que le contrôle systématique et comment débloquer une situation ?

Récapitulatif de vos audits/contrôles

6 audits en cours	1ère programmation	2ème programmation	3ème programmation	Seuil de blocage	Action demandée
Audit n°1-SRTGS ⌚ 2 jours	✖ Annulé	✖ Annulé	Choix en attente		Choix CC2 à faire
Audit n°2-COZEKQD ⌚ 5 jours	✖ Annulé	✖ Annulé	✖ Annulé	Blocage Contrôle systématique	Choix CC2 à faire
Audit n°3-DTRYHTYH ⌚ 7 jours	Nouveau !				Choix CC2 à faire
Audit n°4-OPMIOJ ⌚	✖ Annulé	En attente nouveau CC			Voir détails
Audit n°5-WSEFS ⌚ 28 jours	✖ Annulé	Choix en attente			Choix CC2 à faire
Audit n°6-DRVTHV ⌚ 33 jours	En attente de réalisation				Voir détails



Entreprise est à la demande d'une annulation d'un CC2 pour les motifs suivants

1. Erreur d'adresse
2. Erreur de description de l'installation
3. Erreur de RG signataire du CC2
4. Erreur de modèle de certificats
5. Contrôle non réalisable (CC2 non visé par l'Organisme de Contrôle)
6. Doublon de CC2
7. Travaux non faits sur cette installation
8. Autre + description détaillée obligatoire

Pour les 4 premiers motifs, un nouveau CC2 devra être établi.



Motifs de reports d'audits

Convention actuelle

Convention 2023

Client (usager) injoignable	 	Absence de réponse de l'utilisateur aux tentatives de contacts Absence de réponse de l'entreprise aux tentatives de contacts Usager indisponible à/aux date(s) proposée(s) Entreprise indisponible à/aux date(s) proposée(s)
Logement inaccessible		Logement inaccessible (logement squatté, vendu, détruit, autre à préciser etc...)
Erreur de modèle de certificat		
Sortie de l'entreprise PG installation du dispositif PG		Sortie de l'entreprise PG installation du dispositif PG
Demande de l'entreprise PG installation pour reporter l'audit		
Client (usager) absent au rendez-vous		Usager absent au rendez-vous
Du fait de l'organisme de contrôle		Annulé par l'organisme de contrôle
Annulé par habitA+		Annulé par habitA+





TravauxLa

ACTUALITÉS C2E



b

Période 5 : Les perspectives

Jusqu' à fin 2022



Contexte :

8 à 12 mois de stock (surproduction de P4)
Prix des énergies en ↗
Pas d'annonce de la DGEC avant septembre

Conséquences :

- > Les obligés ne sont pas dans une dynamique de production de C2E et souhaitent préserver leur trésorerie
- > Prix du C2E va continuer de baisser
- > Pas ou peu d'obligés seront signataires de la nouvelle charte coup de pouce chauffage

Début 2023



Contexte :

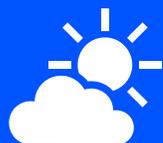
Stock P4 érodé
Une production de C2E par dossier 4x inférieure à celle de P4
Révision à la hausse de l'objectif P5

Conséquences :

- > Les obligés vont devoir relancer la production de C2E
- > Prix du C2E va remonter
- > Les obligés résigneront la charte coup de pouce (si prix C2E marché > 7€ / MWh c)

Période 5 : Les perspectives

Début 2023



Contexte :

Stock P4 érodé
Une production de C2E par dossier 4x inférieure à celle de P4
Révision à la hausse de l'objectif P5

Conséquences :

- > Les obligés vont devoir relancer la production de C2E
- > Prix du C2E va remonter
- > Les obligés résigneront la charte coup de pouce (si prix C2E marché > 7€ / MWh c)

Fin 2023



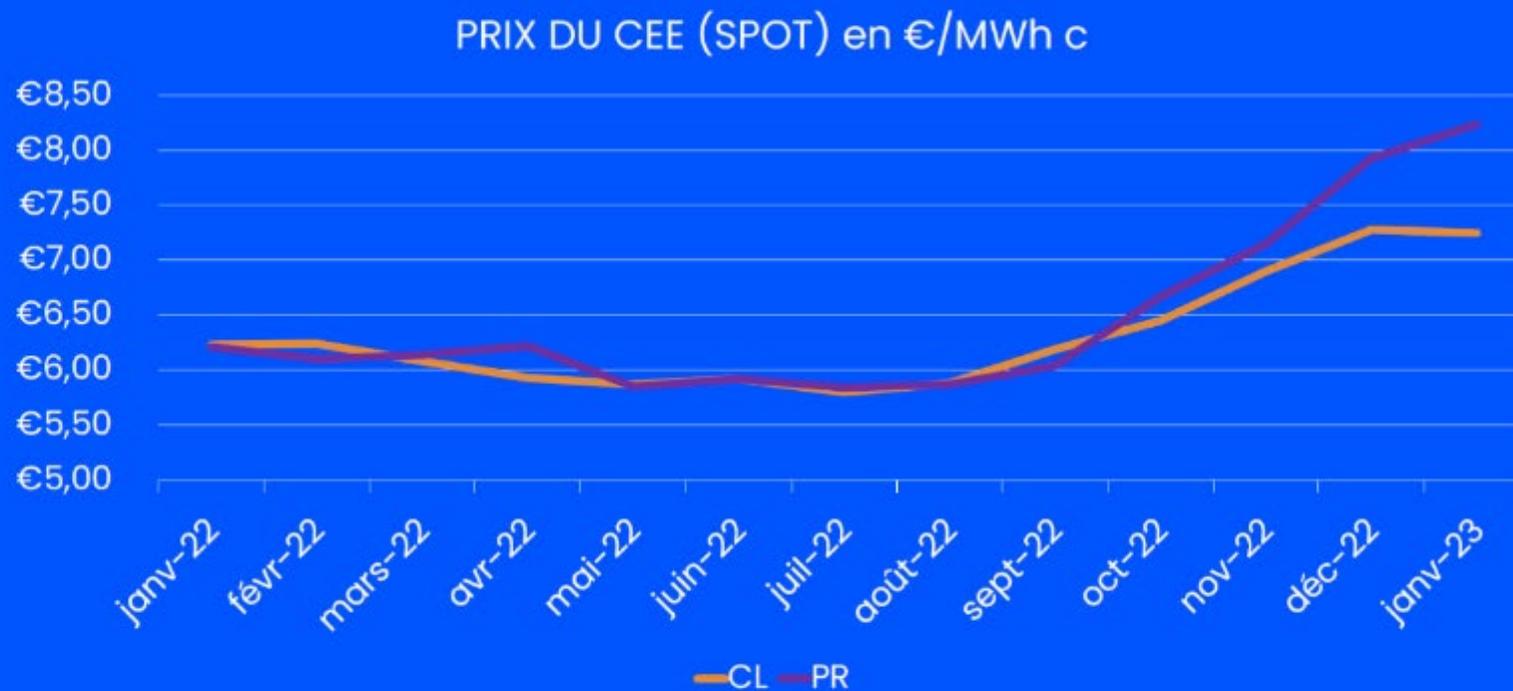
Contexte :

Un prix de marché > 7€ /MWh c
Coup de pouce chauffage (boost)

Conséquences :

- > Les obligés relancent la production de C2E
- > Ils proposent à nouveau le coup de pouce
- > Prix du C2E va se stabiliser entre 7,5 € et 8,5€ /MWh c

Historique des prix du C2E



Nouvelle charte CDP chauffage -> prime à 6,5 €/MWh c

Rénovation globale MI

Condition de l'opération

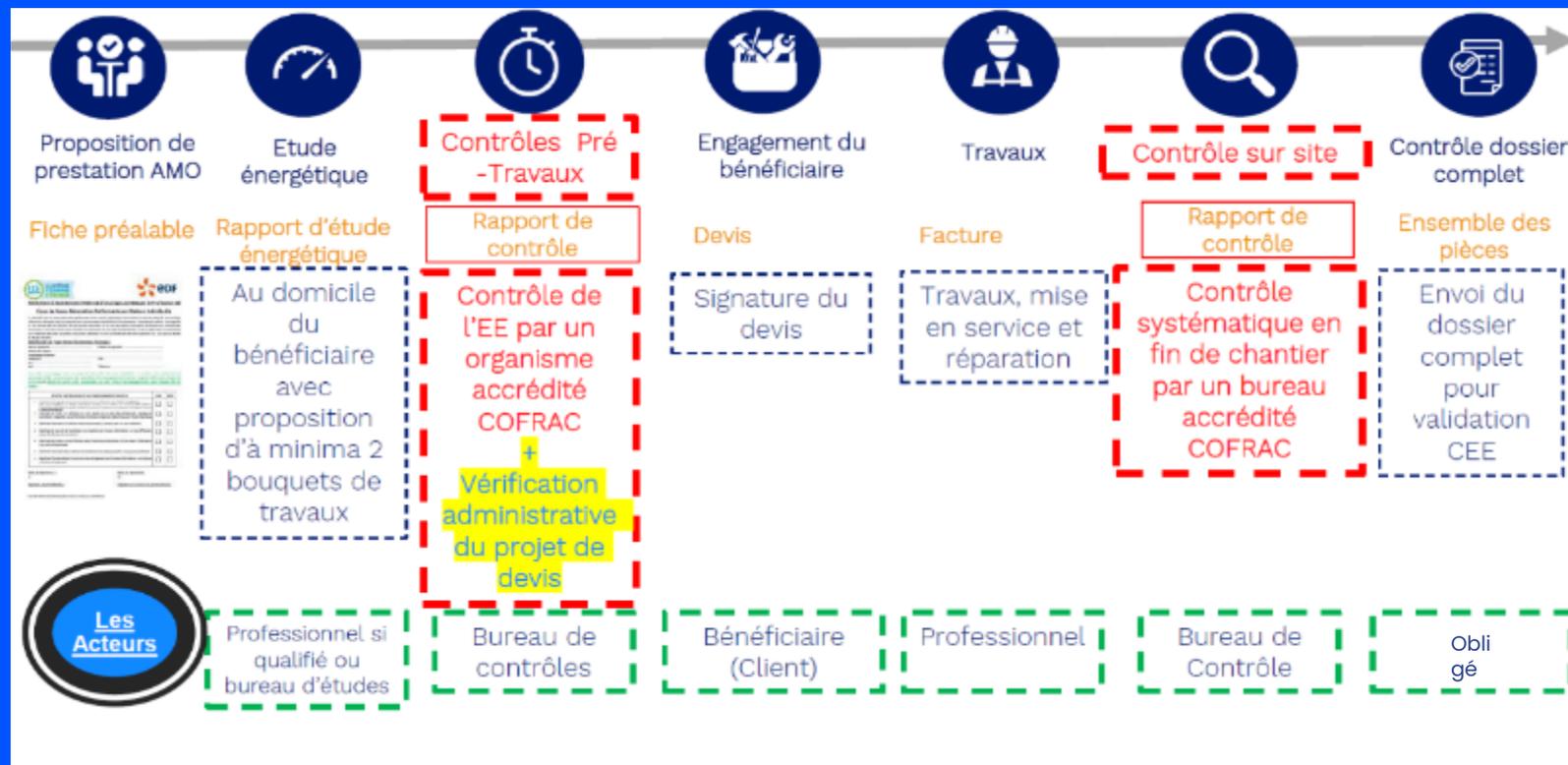
- Une pré-étude énergétique avant travaux par une entreprise RGE spécialisée
- Inspection COFRAC pré & post-travaux
- Les travaux par des entreprises RGE dans leur catégorie
- Proposition d'une prestation de AMO obligatoire

- Les travaux comportent au moins un geste d'isolation parmi trois catégories définies
 - ✓ La ou les opérations d'isolation couvrent + de 75% de la surface
- Hors raccordement à une réseau de chaleur, les changements d'équipement de chauffage ou production d'ECS ne doivent:
 - ✓ Ni conduire à l'installation d'équipements de chauffage ou production d'ECS consommant + de 50% de charbon, de fioul ou de gaz
 - ✓ Ni conduire à une hausse des émissions de gaz à effet de serre

- Après travaux, le gain énergétique est au minimum de 55%

Rénovation globale MI

Parcours client



Rénovation globale MI

Résultats

OPÉRATIONS ENGAGÉES DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 JANVIER 2023

Nombre d'offres proposées <i>(nombre de logements)</i>	1 296
Nombre de travaux engagés <i>(nombre de logements)</i>	373
Nombre de travaux achevés <i>(nombre de logements)</i>	201
Nombre des incitations financières versées <i>(nombre de logements)</i>	55
Montant total des incitations financières versées (€)	1 860 346 €

Prime C2E moyenne : 34 000 €

Chaudière gaz : Montant des aides dédiées



Prime C2E

ZONE H1	Ménage jaune, violet, rose	Ménage Bleu
Appartement	124 €	134 €
Maison (90 à 110 m ²)	234 €	252 €

ZONE H2	Ménage jaune, violet, rose	Ménage Bleu
Appartement	106 €	114 €
Maison (90 à 110 m ²)	198 €	213 €

ZONE H3	Ménage jaune, violet, rose	Ménage Bleu
Appartement	79 €	85 €
Maison (90 à 110 m ²)	142 €	153 €

MaPrimeRénov

Arrêt de l'aide le 31/12/2022

Chaudière à granulés : Montant des aides dédiées

Équipement remplacé	Ménages Bleu		Ménages Jaune		Ménages Violet		Ménages Rose	
	Prime C2E	MaPrime Rénov'	Prime C2E	MaPrime Rénov'	Prime C2E	MaPrime Rénov'	Prime C2E	MaPrime Rénov'
Chaudière fioul	5000 € ⁽¹⁾	Jusqu'au 31/03/23 11 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 10 000 € ⁽⁴⁾	5000 € ⁽¹⁾	Jusqu'au 31/03/23 9 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 8 000 € ⁽⁴⁾	4000 € ⁽¹⁾	Jusqu'au 31/03/23 5 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 4 000 € ⁽⁴⁾	4000 € ⁽¹⁾	-
Chaudière gaz	4000 € ⁽²⁾	Jusqu'au 31/03/23 11 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 10 000 € ⁽⁴⁾	4000 € ⁽²⁾	Jusqu'au 31/03/23 9 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 8 000 € ⁽⁴⁾	2500 € ⁽²⁾	Jusqu'au 31/02/23 5 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 4 000 € ⁽⁴⁾	2500 € ⁽²⁾	-

(1) C2E Coup de pouce « Boost sortie du fioul » La prime concerne des travaux engagés jusqu'au 30/06/23 et dont la date d'achèvement est avant le 31/12/23

(2) C2E Coup de pouce chauffage. La prime concerne des travaux engagés jusqu'au 31/12/25 et dont la date d'achèvement est avant le 31/12/26

(3) MPR « Boost sortie du fioul » La prime concerne des travaux engagés jusqu'au 31/03/23 et dont la date d'achèvement est avant le 31/12/23

(4) MPR standard. La prime concerne des travaux engagés jusqu'au 31/12/23 et dont la date d'achèvement est avant le 31/12/24

PAC air-eau / hybride : Montant des aides dédiées

Équipement remplacé	Ménages Bleu		Ménages Jaune		Ménages Violet		Ménages Rose	
	Prime C2E	MaPrime Rénov'	Prime C2E	MaPrime Rénov'	Prime C2E	MaPrime Rénov'	Prime C2E	MaPrime Rénov'
Chaudière fioul	5 000 € ⁽¹⁾	Jusqu'au 31/03/23 5 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 4 000 € ⁽⁴⁾	5 000 € ⁽¹⁾	Jusqu'au 31/03/23 4 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 3 000 € ⁽⁴⁾	4 000 € ⁽¹⁾	Jusqu'au 31/03/23 3 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 2 000 € ⁽⁴⁾	4 000 € ⁽¹⁾	-
Chaudière gaz	4 000 € ⁽²⁾	Jusqu'au 31/03/23 5 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 4 000 € ⁽⁴⁾	4 000 € ⁽²⁾	Jusqu'au 31/03/23 4 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 3 000 € ⁽⁴⁾	2 500 € ⁽²⁾	Jusqu'au 31/02/23 3 000 € ⁽³⁾ A partir du 01/04/23 2 000 € ⁽⁴⁾	2 500 € ⁽²⁾	-

(1) C2E Coup de pouce « Boost sortie du fioul » La prime concerne des travaux engagés jusqu'au 30/06/23 et dont la date d'achèvement est avant le 31/12/23

(2) C2E Coup de pouce chauffage. La prime concerne des travaux engagés jusqu'au 31/12/25 et dont la date d'achèvement est avant le 31/12/26

(3) MPR « Boost sortie du fioul » La prime concerne des travaux engagés jusqu'au 31/03/23 et dont la date d'achèvement est avant le 31/12/23

(4) MPR standard. La prime concerne des travaux engagés jusqu'au 31/12/23 et dont la date d'achèvement est avant le 31/12/24

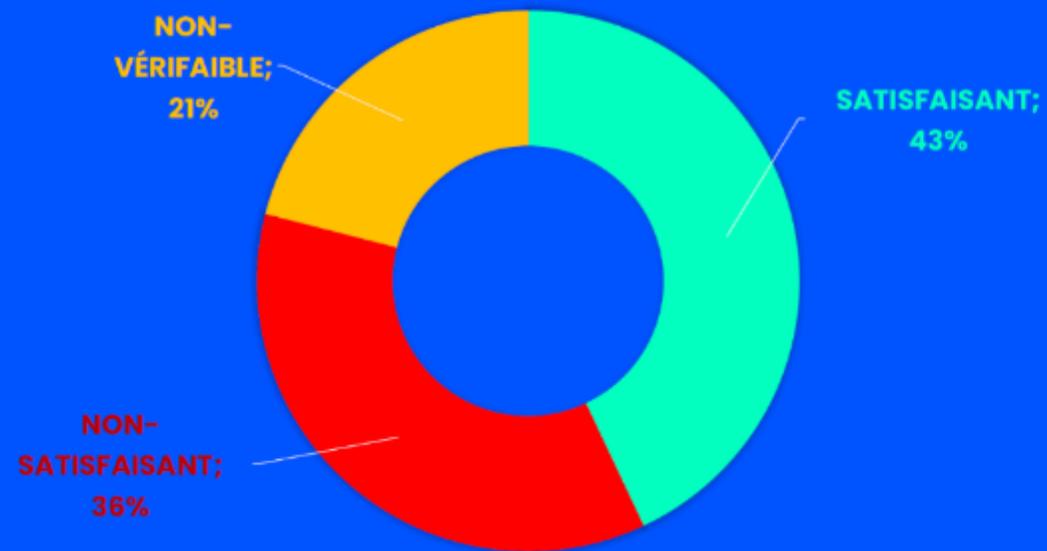
PAC air-eau / hybride : Contrôle COFRAC

Année d'engagement	Taux minimum d'opération contrôlées (SATISFAISANTES)	
	Contrôle sur site	Contrôle par contact
2022	7.5%	15%
2023	10%	20%
2024	12.5%	25%
2025	15%	30%

Taux maximum d'opération contrôlées (NON SATISFAISANTES)
Contrôle sur site
30%
25%
20%
15%

PAC air-eau / hybride : Contrôle COFRAC

TAUX DE CONFORMITÉ DES DOSSIERS AUDITS

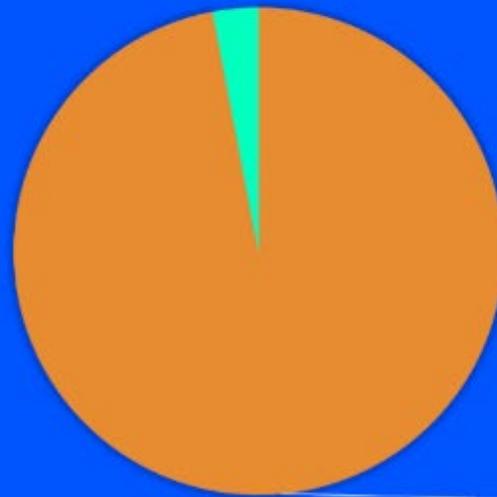


Source EDF

PAC air-eau / hybride : Contrôle COFRAC

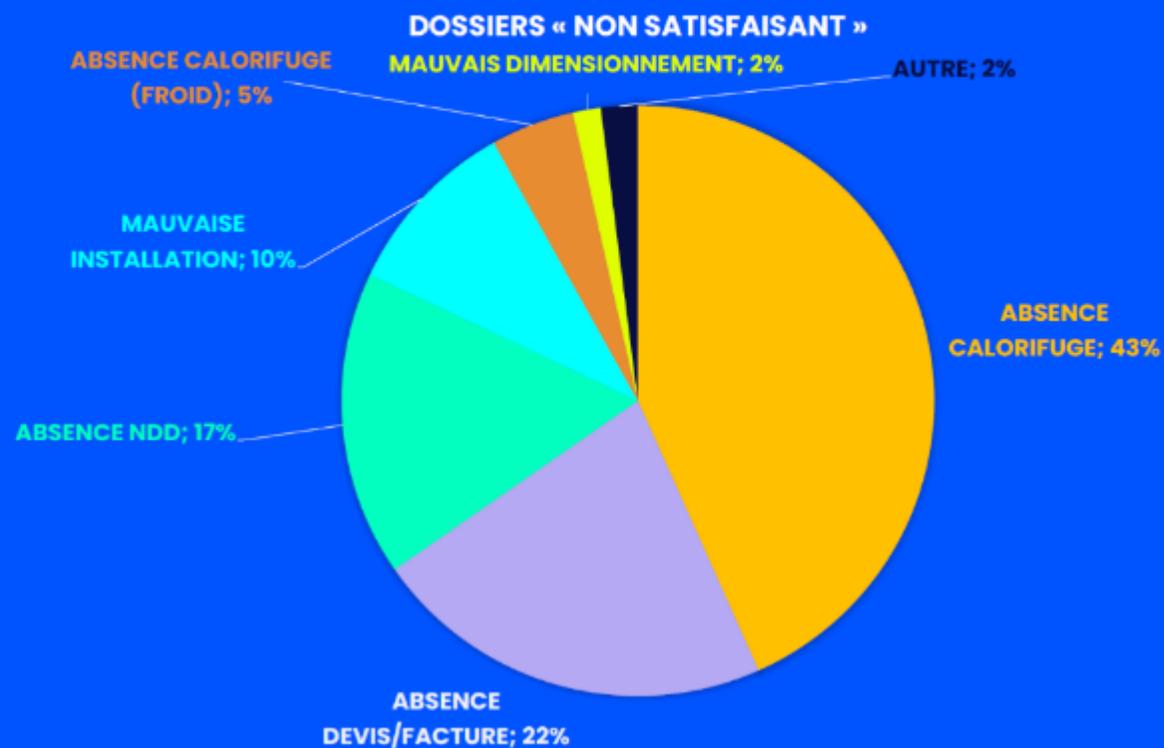
DOSSIERS « NON VERIFIABLE »

AUTRE; 3%



ABSENCE NDD; 97%

PAC air-eau / hybride : Contrôle COFRAC



Source EDF

PAC air-eau / hybride : Réussir son contrôle COFRAC

- 1 – Faire signer une attestation de remise de la note de dimensionnement
- 2 – Remplir une fiche d'autocontrôle à chaque fin de chantier
- 3 – Fournir une pochette avec l'ensemble des documents au bénéficiaire (Cadre de contribution, AH , devis , facture, Note de dimensionnement)

The image shows two overlapping forms from GEST. The left form is titled 'NOTE DE DIMENSIONNEMENT' and is divided into four sections: 1 - LE BÉNÉFICIAIRE, 2 - LE PROFESSIONNEL, 3 - DEMANDES TECHNIQUES, and 4 - ATTESTATION DE REMISE DE LA NOTE DE DIMENSIONNEMENT. The right form is titled 'FICHE D'AUTO-CONTRÔLE' and features a table with multiple columns and rows for recording data.

Désembouage : Comment bénéficier de la prime C2E ?

Critères réglementaires

Désembouage de l'ensemble du système de distribution par boucle d'eau d'une installation individuelle de chauffage dont la puissance thermique nominale est inférieure ou égale à 70 kW

Le **professionnel est RGE** dans le domaine de l'équipement lié à la boucle d'eau
(Ex : Désembouage d'un réseau relié à une PAC = RGE dans l'installation de PAC)

Constitution du dossier

Devis/facture :

Le document doit intégrer la mention suivante : Désembouage de l'ensemble du système de distribution par boucle d'eau d'une installation individuelle de chauffage, conformément à l'arrêté du 7 octobre 2022 publié le 13/10/2022 (NOR : ener2228678a) + Réactif désembouant + Réactif inhibiteur + Installation filtre (si nécessaire)

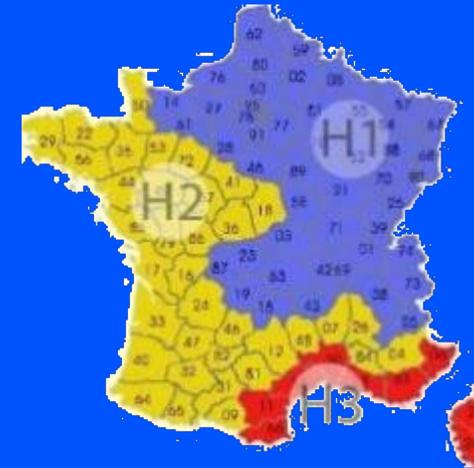
Attestation de désembouage (!\ ≠ de l'attestation sur l'honneur) :

Le document doit comporter les éléments suivants : Type de générateur, Puissance nominale, Nombre d'émetteurs désemboués, Volume d'eau total du circuit, Nature du réseau, Etapes respectées de l'opération de désembouage, Produits utilisés pour l'opération de désembouage, adresse des travaux

Désembouage : Comment bénéficier de la prime C2E ?

Montant des primes C2E

ZONE H1	Appartement	Maison
ZONE H1	30 €	46 €
ZONE H2	29 €	44 €
ZONE H3	20 €	31 €



Pour en savoir plus sur les CEE et TravauxLab

Tel : 06 82 58 65 32

Email : sebastien.aragon@travauxlab.com

Site web : travauxlab.fr



Sébastien Aragon
Fondateur

MERCI 😊

Avenir du gaz dans le bâtiment

Discussions en cours au Ministère de la Transition Ecologique / DGEC





Position de la DGEC sur l'avenir du gaz (rencontre SYNASAV du 3 janvier 2023)

- **Interdiction du remplacement des chaudières gaz** dans l'individuel en Juillet 2024 et 2028/2030 dans le collectif.

DGEC : "*Objectif fin des énergies fossiles : La chaudière gaz n'a pas d'avenir*"

- Une **concertation de 3 mois** avec des contributions et des réunions d'échanges seront bientôt organisées. => Le SYNASAV y sera invité
- Des **exceptions seront prévues** => Débat sur les solutions de substitution
- L'individuel et le collectif seront traités de manière différentes.
- Ouverture à l'hybridation des systèmes et à la chaudière hybride.



Position du SYNASAV



- **Ne pas se battre sur le fond**, car posture politique non négociable, et il faut préserver notre crédibilité pour avoir de l'influence.
- Ils sont **ouverts à nos conseils** et aux modalités de mise en oeuvre de leurs décisions => Nous avons leur écoute !
- Nous comprenons leur philosophie, **la temporalité n'est pas la bonne !**
- Nous devons **formuler une proposition** argumentée et chiffrée destinée à l'administration. Objectif protéger la filière et les emplois afférents.
- Donner du temps à nos adhérents pour adapter leur model économique



Ce que nous souhaitons négocier...

- **Un délai tolérable** pour la mise en oeuvre, mais aussi pour l'annonce !
- Un **traitement particulier** pour les précaires
- Booster les aides pour passer **le parc en THPE**
- La garantie du **maintien du taux de TVA** actuel sur le gaz, installation comme maintenance
- Une obligation de **maintenance annuelle de la PAC**

=> Etude Synasav en cours pour collecter de la data et étayer notre argumentation :

- Taux de rotation du parc
- Emplois concernés
- Nb d'entreprises concernées
- Besoins et coûts en formation
- ...



SYNASAV

**COCKTAIL
DÉJEUNATOIRE**

RETOUR À 14H30





TEMPS RÉGIONAL



Les experts de la maintenance, acteurs de la décarbonation

LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE, ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

jeudi 27 avril 2023

186

BRETAGNE



Présidente
**Anne-Sophie
DE KEULENAER**
MON ATOUT ENERGIE

Vice-présidente
Sylvie DESFOUX
ATOUT HABITAT

Secrétaire
Thierry SALAUN
ENGIE HOME SERVICES

Membre actif
Luc JUHEL
PROXISERVE



CENTRE-VAL DE LOIRE



Président

Johanne SAINSON

ENGIE HOME SERVICES

Vice-président

Michel LAVILLE

LAVILLE MICHEL

Secrétaire

Laurent LE MENN

PROXISERVE

Trésorier

Luc BARILLON

LF DEPANNAGE

Membre actif

Vivien SIROIT

IZI CONFORT



NORMANDIE

Présidente

Nathalie ALLAIS

GAZ SERVICE SARL

Vice-président

Daniel DJEMATI

IZI CONFORT

Trésorier

Christophe FRANQUELIN

ENGIE HOME SERVICES

Secrétaire

Laurent LE COQ

PROXISERVE



NOUVELLE-AQUITAINE



Président

Stéphane CAILLE

ATLANTIGAZ/SOS GAZ

Secrétaire

Xavier DESCHAMPS

DESCHAMPS ABEL SAS

Membre actif

Daniel-Claude COUTURAS

COUTURAS DANIEL CLAUDE SARL

Membre actif

Sylvain SALLERON

THERMIQUE SERVICE

Vice-président

Fabrice CHARRIER

ENGIE HOME SERVICES

Trésorier

Marc GROSJEAN

PROXISERVE

Membre actif

Walter DOROTYN

IZI CONFORT



PAYS DE LA LOIRE



Président
Jérôme BELZUNG
CONFORT ENERGIES SARL

Secrétaire
Stéphanie PRAT
ETELYS-GAZ

Membre actif
Jean-François DAVID
DAVID ANDRÉ SARL

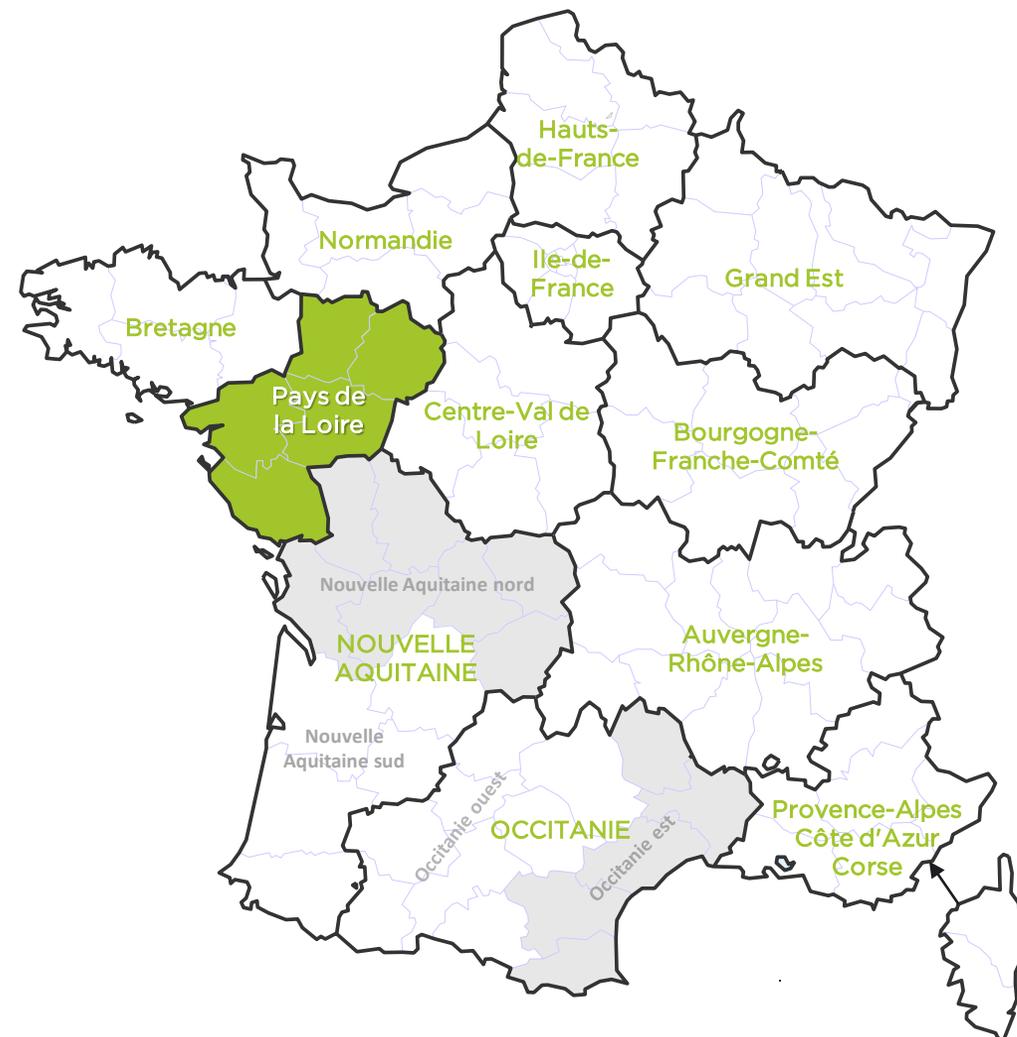
Membre actif
Vincent TIREL
PROXISERVE

Vice-président
Thierry KOWALSKI
A.S.E. SARL (AU SERVICE DE L'ENERGIE)

Trésorier
Joël RENNÉ
ENGIE HOME SERVICES

Membre actif
Nicolas TARTAUD
LOGISTA HOMETECH

Membre actif
Ela WILSON
SERVELITE



Auvergne-Rhône-Alpes



Président
Fabrice MAGNO
AMGAZ EURL

Vice-président
Lilian RENE
SERVIGAZ SAS

Secrétaire
Stéphane SOUCASSE
ELEC GAZ MAINTENANCE

Trésorier
Jean-François BERTHET
LOGITHERM

Membre actif
Christophe BOISSY
SERVELITE

Membre actif
Pierre BOUR
ENGIE HOME SERVICES
DR Rhône-alpes

Membre actif
Didier DUVERT
DIDIZE DUVERT Ets

Membre actif
Jérôme GIBERT
AM GAZ ISERE

Membre actif
Salah JARRAR
ADAG CALADOISE

Membre actif
Benjamin LEROY
AB ENERGIES VIENNE

Membre actif
Nicolas MAURIER
CGM ENERGIE

Membre actif
Aleïn POMMIER
POMMIER SARL

Membre actif
Patrick CARRÉ
RHONE ENERGIES

Membre actif
Mickael HOAREAU
IZI CONFORT



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE



Président
Yannick GARCIA
ELECTROGAZ

Secrétaire
Louis Michel SCAMACCA
IZI CONFORT

Membre actif
David ATIAS
ENERGIE 2A

Membre actif
Richard CONESA
CECC

Membre actif
Alexandre MARAIS
NISSARTGAZ

Membre actif
Karl VAUCLIN
PROXISERVE

Vice-président
Jean-Christophe
DP2E

Trésorier
Grégoire MAHE
ENGIE HOME SERVICES
DR MÉDITERRANÉE

Membre actif
Patrick BENETTI
BENETTI

Membre actif
Serge DIANOUX
ELM LEBLANC SAV

Membre actif
Jean-René VASSEUR
DMC SERVICES

Membre actif
Yves WALTER
SERVELITE



OCCITANIE



Président
Nuno DA SILVA
ISOTEA

Secrétaire
Nathalie CALIA
QUALIGAZ

Membre actif
Marc BOISSADY
PROXISERVE

Membre actif
Benoît DECAENS
ISERBA

Membre actif
Philippe GAUTRAU
ADENR

Membre actif
Samuel VANHECKE
ENGIE HOME SERVICES

Membre actif
José VENERO
IZI CONFORT

Vice-président
Serge FORTE
CEVEBBES CONFORT

Trésorier
Michel NASCIMBENE
SMECSO

Membre actif
Patricia COMBE
ENERTEA

Membre actif
Frédéric FAURE DE LARIVIERE
THERMIE 66

Membre actif
Damien PITOISET
P.GAZ CONFORT EURL

Membre actif
Guy SORBADERE
CARRERE & FILS Ets



GRAND EST



Président
Claude BOCEK
MUST SAS

Vice-président
Thierry BLONDEY
CONFORT HABITAT SERVICES

Secrétaire
Stéphanie KINIC
ENGIE HOME SERVICES DR EST

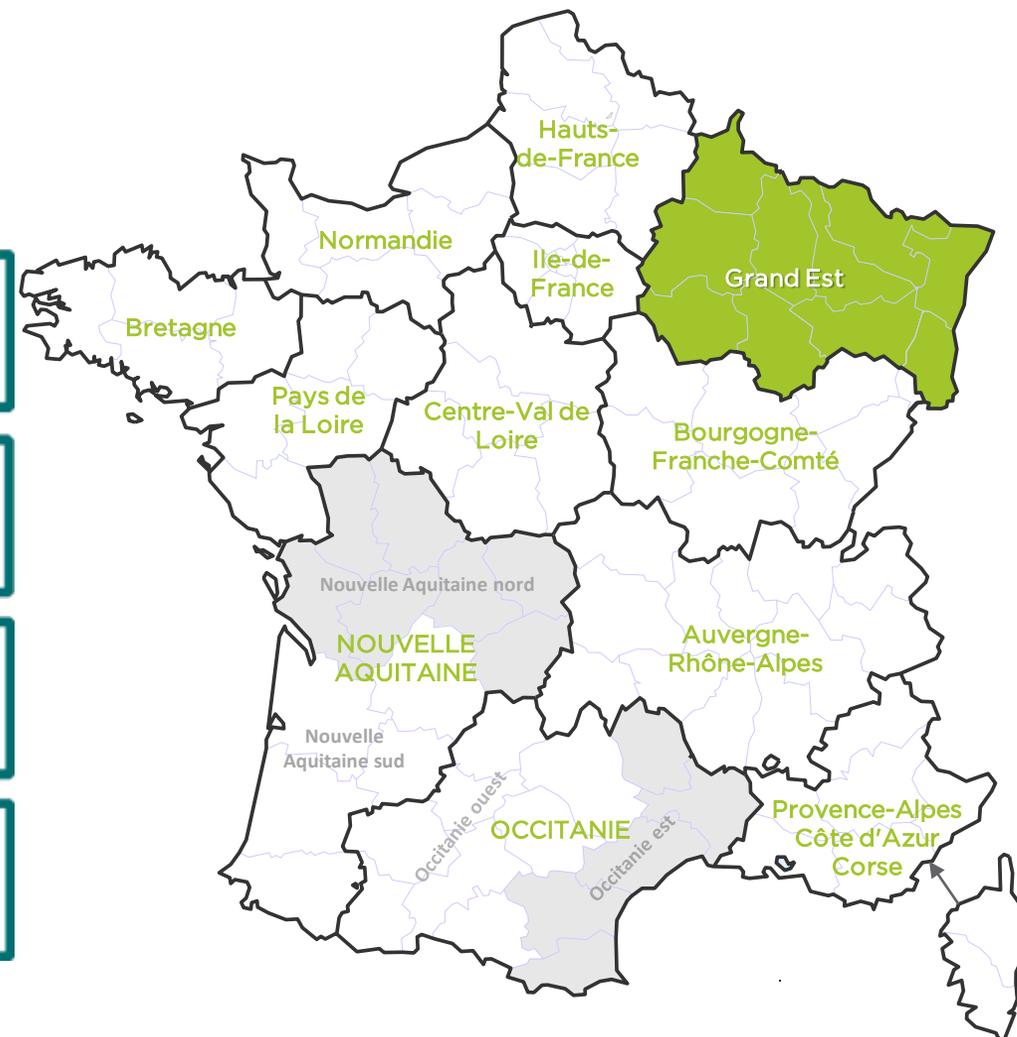
Trésorier
Magali MOISSETTE
EST DEPANNAGE GAZ

Membre actif
Franck AUBERT
IZI CONFOT

Membre actif
Christian MEYER
MEYER

Membre actif
Cédric ROBERT
PROXISERVE

Membre actif
Hugues WERQUET
SERVELITE



HAUTS-DE-FRANCE



Président
Sylvain KWIATHOWSKI
GAZ SERVICE

Vice-président
Jacques FLAHOU
CHAUFFAGE SERVICES

Secrétaire
Laurent GAUFRETEAU
ENGIE HOME SERVICES

Trésorier
Eric BARLON
CIEPIELA

Membre actif
Jean-Luc BITTY
IZI CONFOT

Membre actif
Emmanuel LIEVRE
ISERBA

Membre actif
José WAVRANT
SERVELITE

Membre actif
Guillaume LENFANT
PROXISERVE

Membre actif
Quentin LOBRY
LOGISTA HOMETECH



ÎLE-DE-FRANCE



Président
Vincent DOS SANTOS
CELO GAZ

Secrétaire
Marie CARLO
ENGIE HOME SERVICES
DR CENTRE ET IDF

Trésorier
Alain ASTRUC
VB GAZ

Membre actif
Claire-Marie GHERARDI
IZI CONFORT

Membre actif
Marie SOUPLET
PROXISERVE

Vice-président
Alexandre THURY
COGEMUST

Membre actif
Cyril DE OLIVEIRA
GAZ SERVICE RAPIDE
EAUBONNE

Membre actif
Bernard FLESH
SERVELITE

Membre actif
Laurent SIMIAN
L.S. CHAUFFAGE PLOMBERIE



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Président

Philippe GUITON

H.E.D. (Habitat Entretien Dépannage)

Vice-président

Frédéric MASSON

RESOCONFORT

Membre actif

Mohamed BOUKALLIT

CONFOTEC

Secrétaire

Frédéric WEISSE

IZI CONFORT

Membre actif

Olivier GALLIEZ

ENGIE HOME SERVICES

Trésorier

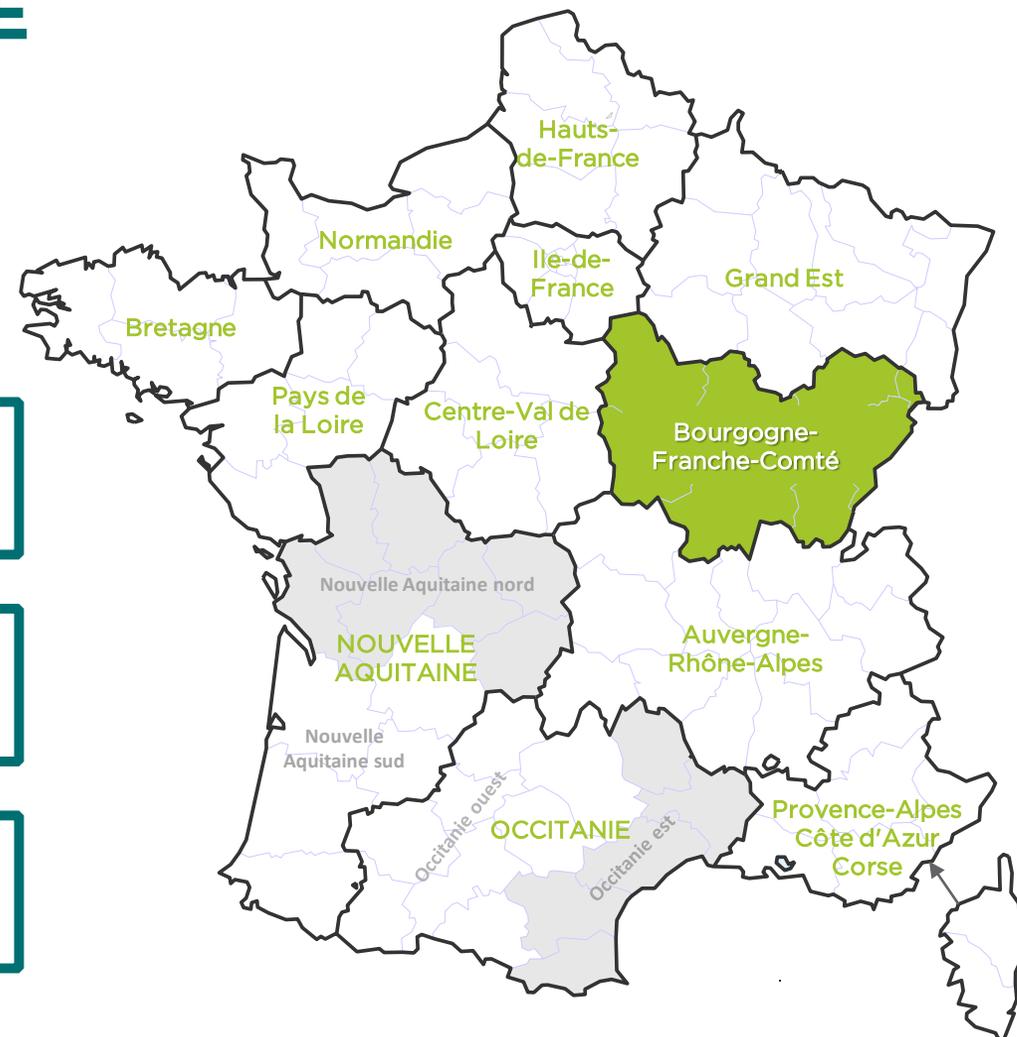
Maxime OLIVIER

PROXISERVE

Membre actif

Samuel POLITI

ACTIV SERVICES



QUESTIONS DIVERSES

Une question ?

Une observation ?

C'est à vous !



LES EXPERTS DE LA MAINTENANCE



SYNASAV
SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE
ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ACTEURS DE LA DÉCARBONATION

slido



ALORS HEUREUX ?

Comment avez-vous trouvé cette journée ?

ⓘ Start presenting to display the poll results on this slide.

Merci de votre attention
Bon retour !